



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 062 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 26 mai 2015

—
Président

M. Dean Allison

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 26 mai 2015

•(1100)

[Traduction]

Le président (M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)): Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous commençons notre étude du prochain Sommet des leaders nord-américains.

Avant de commencer, je veux dire quelques mots au sujet de l'étude et tout simplement remercier mes collègues de m'avoir mobilisé... que dites-vous de cela?

Des voix: Oh, oh!

Le président: Je vous en suis reconnaissant.

Je pense que l'une des tâches les plus importantes qu'un comité peut accomplir, c'est d'être proactif lorsque nous abordons des enjeux stratégiques importants qui méritent assurément un peu plus d'attention, de soins et de considération. À mon avis, l'Amérique du Nord est certainement l'un de ces enjeux liés à toute la question du caractère concurrentiel et de l'intégration — je le crois vraiment — et au fait d'être à côté d'un très grand voisin.

Je pense tout simplement que c'est d'une importance primordiale, compte tenu du fait que nous tenons ce sommet annuel. À mesure que nous continuons, il s'agira de l'une des priorités de la région nord-américaine au fil de sa croissance et de son évolution. Selon moi, nous pouvons, comme comité, fournir une contribution clé, soit examiner l'importance de la coopération et de l'intégration accrue entre le Canada et nos deux voisins dans les secteurs de l'économie, de l'énergie, de la sécurité, de l'environnement et de la société. C'est un privilège que d'accueillir un groupe de gens très compétents au cours des prochaines semaines, un groupe d'experts intellectuellement nuancé, sur la question.

Je veux maintenant présenter les personnes que nous accueillons aujourd'hui.

Maryscott Greenwood, conseillère principale du Conseil des affaires canado-américaines, bienvenue. Nous sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui.

Colin Robertson, vice-président et chercheur au Canadian Defence and Foreign Affairs Institute; nous vous souhaitons de nouveau la bienvenue au comité.

Carlo Dade, directeur du Centre for Trade and Investment Policy de la Canada West Foundation, bienvenue. Je sais que je vous ai vu au comité du commerce, auquel j'ai déjà siégé. Je ne suis pas certain de vous avoir vu à ce comité-ci, mais je pourrais me tromper. Je vous ai assurément vu aux deux comités — c'est certain —, mais je ne suis pas certain auquel je vous ai vu le plus souvent.

L'honorable Michael Wilson, président de la banque Barclays Capital, se joindra à nous à midi.

Je veux mentionner deux ou trois choses avant que nous ne commençons. Maryscott Greenwood doit partir afin d'attraper un

vol pour 13 heures, alors elle nous quittera juste avant midi. Si vous voulez la soumettre à un interrogatoire serré, vous devez le faire durant la première heure. Que dites-vous de cela? Nous allons nous interrompre très brièvement à midi afin que nous puissions nous brancher aux fins d'une vidéoconférence avec M. Wilson.

Nous avons hâte d'entendre tous nos témoins. Ensuite, nous allons passer d'un intervenant à un autre pour la période de questions, comme nous le faisons habituellement.

Madame Greenwood, vous avez la parole.

Mme Maryscott Greenwood (conseillère principale, Conseil des affaires canado-américaines, à titre personnel): Merci infiniment, monsieur le président et chers membres du comité. Je vous remercie de m'accueillir. C'est un honneur que d'être de retour à Ottawa.

Je félicite le président et les membres du comité d'aborder un sujet vraiment important. Je suis très heureuse d'être ici avec vous aujourd'hui. Je vais lire ma déclaration. Je sais que nous avons sept minutes, alors je vais me dépêcher.

Je veux vous parler d'un sujet qui englobe pratiquement tous les aspects de la vie moderne, tout ce que nous construisons et utilisons chaque jour, mais qui, pourtant, n'est pratiquement jamais étudié dans les cercles politiques: les normes.

Qu'est-ce que j'entends par « normes »? Il s'agit de l'ensemble de lignes directrices volontaires dont tout le monde se sert pour créer, fabriquer, acheter et vendre tout, des prises électriques aux chauffe-eau ou aux fermetures éclair des jeans, en passant par les robinets de douche. Ce sont des choses que nous tenons pour acquises dans notre vie quotidienne, qui fonctionnent parfaitement bien, mais nous n'avons aucune idée du lien qui les unit toutes. Il s'agit d'une formidable toile de normes volontaires établies en collaboration par les secteurs public et privé de toutes les régions et qui constituent un plan de la façon dont les choses sont faites.

Les normes aident à s'assurer qu'une ampoule électrique est adaptée au socle dans lequel on l'insère, qu'on peut retirer de l'argent d'un guichet automatique partout dans le monde et que les fiches des électroménagers électriques sont adaptées aux prises.

Aux États-Unis seulement, plus de 100 000 normes régissent le travail dans tous les secteurs de l'industrie. Il s'agit notamment de normes relatives aux produits, comme des laveuses et des cartes bancaires; de normes en matière de rendement, par exemple en ce qui a trait à la sécurité des jouets et aux émissions de gaz à effet de serre; de normes relatives à l'accréditation du personnel, comme les employés qui manipulent des aliments et les opérateurs de grue; et de normes pour la construction d'immeubles et de systèmes, par exemple les codes du bâtiment, de l'électricité et de plomberie.

Pourquoi est-ce que je soulève la question? Ici, en Amérique du Nord, nous avons tellement de normes contradictoires dans tellement de domaines que la mise en marché des choses devient incroyablement coûteuse et inefficace, et nous nous faisons doubler par nos concurrents de partout dans le monde.

Je devrais seulement faire une pause pour dire qu'il s'agit du genre de choses que nous soulevons au Conseil des affaires canado-américaines. Ce sont les questions que nous portons à l'attention des décideurs afin que vous puissiez les étudier et faire la lumière sur elles, car vous avez le pouvoir de le faire et la capacité de vous réunir.

C'est un tabou. Les gens n'en parlent pas vraiment, mais ils le devraient parce que les normes auront une incidence majeure sur notre succès économique dans les années à venir. Je sais que c'est important pour le comité.

Face à l'effondrement économique évité de justesse en 2008 ainsi qu'à la résurgence de l'Europe et à la croissance de l'Asie, il faut absolument que le Canada et les États-Unis se prennent en main lorsqu'il s'agit de choses qui les rendent moins concurrentiels sur le marché mondial. Je sais que c'est le sujet sur lequel se penche le comité. Le Canada et les États-Unis doivent devenir beaucoup plus efficaces dans leur manière de construire des choses ensemble. En termes simples, nous devons trouver de meilleures façons de les construire ici et de les vendre là.

Comment pouvons-nous le faire? En tant que décideurs, quel rôle pouvez-vous jouer au chapitre de l'amélioration de la plateforme sur laquelle nous, les gens d'affaires, menons nos activités?

Comme vous le savez, l'ALENA était une idée avant-gardiste à l'époque où il a été lancé, il y a 20 ans, mais il est maintenant dépassé. Notre continent est désavantagé du point de vue de la concurrence par rapport à d'autres dans le monde en raison de son absence de collaboration à l'égard d'enjeux clés, comme la mauvaise harmonisation réglementaire et la mosaïque de programmes d'établissement de normes et d'évaluation de la conformité.

Je devrais seulement m'interrompre pour dire que le Canada a vraiment montré la voie au Conseil Canada-États-Unis de coopération en matière de réglementation. Nous pouvons en discuter, mais Bob Carberry, qui est un représentant de votre propre conseil ici, au Canada, est la personne qui a mené l'harmonisation réglementaire des États-Unis et du Canada. Cela n'englobe que les enjeux touchant le gouvernement américain et le gouvernement fédéral, et ce n'est pas aussi complet que ce que nous voudrions obtenir aux États-Unis.

Dans le rapport qu'il a publié la semaine dernière sur l'amélioration du caractère concurrentiel de l'Amérique du Nord, le Conseil canadien des normes a déclaré que l'évaluation des normes et de la conformité sous-tendent la croissance économique et le libre-échange et que, dans la même veine, les normes, les essais et les accréditations qui se chevauchent font obstacle au commerce et minent la productivité et le caractère concurrentiel. L'auteur du rapport a poursuivi en soulignant que les différences entre les normes et les règlements du Canada et entre ceux du Canada et ceux de ses partenaires commerciaux peuvent coûter à l'économie canadienne de milliards de dollars par année et accroître l'écart au chapitre du prix des produits pour les consommateurs entre le Canada et les États-Unis.

Du côté américain de la frontière, selon le site standardsboostbusiness.org, le département du Commerce des États-Unis estime que l'évaluation des normes et de la conformité influe sur plus de 80 % du commerce mondial des produits, 80 %. De la conception à la distribution et à la mise en marché, en passant par la fabrication, tous

les aspects des produits et des services d'une industrie sont touchés à un moment ou à un autre par la normalisation.

Laissez-moi vous donner une idée précise de ce dont je parle, des conséquences de la normalisation. Le département de la Défense des États-Unis avait prévu 789 millions de dollars d'économies — d'évitement de coûts — dans un seul programme en se concentrant sur la normalisation des pièces et des processus. Un autre exemple, c'est l'industrie de la sécurité incendie, où les fabricants américains d'équipement électrique, l'Underwriters Lab et les associations de sécurité incendie ont travaillé à la prévention de plus de 40 000 incendies résidentiels, 350 décès et plus de 1 400 blessures chaque année grâce à la collaboration sur le plan des normes.

Quel est le bilan actuel entre le Canada et les États-Unis? Seulement environ 10 % des normes sont harmonisées entre le Canada et les États-Unis.

Les fabricants de chauffe-eau sont un autre exemple. Soixante-dix-sept pour cent de leurs coûts de certification découlent de l'inspection de leurs produits, et ils doivent avoir recours à 19 organismes de mise à l'essai différents afin de respecter les exigences des marchés nord-américains sur lesquels ils vendent leurs produits. Un autre exemple: le coût total lié à la mise à l'essai des produits et à la certification pour l'industrie nord-américaine de la plomberie et du chauffage se situe entre 3,2 et 4,5 milliards de dollars par année. Au moins 10 % de ce coût découle du chevauchement d'exigences.

• (1105)

Selon Michel Girard du Conseil canadien des normes — je lui en ai parlé de façon détaillée pour préparer mon intervention d'aujourd'hui — en Europe, au contraire, le système de normes est plus simple et mieux coordonné qu'en Amérique du Nord.

En Europe, si on a besoin d'une nouvelle norme, les administrations en font la demande par l'entremise de la Commission européenne. Il y a une présomption de conformité. Les 28 États membres doivent adopter la même norme. Les normes contradictoires ou qui se chevauchent doivent être retirées de la réglementation de tous les États membres. Par conséquent, en Europe, il y a une norme, une mise à l'essai et un accès à un marché commun de plus de 600 millions de consommateurs.

Ici, en Amérique du Nord, nous avons des normes techniques différentes au Canada, aux États-Unis et au Mexique pour l'électricité, la plomberie, le gaz, les bâtiments, les incendies, les ponts, etc., et la plupart d'entre elles ne sont effectivement pas harmonisées. J'ajouterais que, en Chine, la normalisation est maintenant perçue comme la clé du respect des priorités nationales. Les Chinois prévoient un marché unique de 1,3 milliard de consommateurs en suivant le modèle de l'UE.

Je vais formuler trois recommandations dont vous devriez tenir compte, puis je vais m'arrêter afin que vous me posiez vos questions.

La première recommandation que nous voudrions formuler est que vous, en tant que décideurs et dirigeants, décidiez qu'il est dans notre intérêt national mutuel que le Canada et les États-Unis travaillent ensemble afin de s'assurer que les intérêts nord-américains soient mis de l'avant sur des plateformes internationales comme l'Organisation internationale de normalisation et la Commission électrotechnique internationale. C'est la première recommandation.

La deuxième recommandation que nous voudrions présenter aujourd'hui est que vous envisagiez la création d'une stratégie nord-américaine en matière de normes. Elle ferait fond sur la toute première stratégie nationale en matière de normes des États-Unis qui a été créée il y a 15 ans dans le cadre d'une collaboration entre de nombreux organismes fédéraux, y compris les départements d'État, du Commerce, de la Défense et de l'Énergie, de même que des organismes de réglementation et des organisations établissant des normes.

Cette stratégie confirmerait les engagements canadiens et américains — et peut-être mexicains, si on veut qu'elle soit trilatérale — envers des principes de normalisation acceptés à l'échelle internationale et appuyés par l'Organisation mondiale du commerce. Je pense que tout le monde peut s'entendre sur ces principes: la transparence, l'ouverture, l'impartialité, l'efficacité, la pertinence, le consensus, l'accent sur le rendement, la cohérence, le respect des procédures établies et l'assistance technique.

En tant que décideurs, il est important que vous reconnaissiez que les personnes qui élaborent les normes sont des experts qui travaillent en collaboration pour améliorer la qualité de vie et le caractère concurrentiel d'entreprises qui fonctionnent sur un marché mondialisé. La semaine dernière, à Toronto, j'ai eu l'honneur de rencontrer des représentants du Conseil canadien des normes et leurs homologues américains afin de discuter de l'harmonisation nord-américaine. Le Conseil des affaires canado-américaines se lance dans une initiative visant à rehausser le profil de ces enjeux. Nous croyons qu'ils sont extrêmement importants, mais peu compris, d'où mon témoignage aujourd'hui.

Laissez-moi conclure par une déclaration de l'American National Standards Institute, que j'ai modifiée un peu pour tenir compte de l'approche canado-américaine. La voici. Je vous la lis:

Le système de normes décentralisé, flexible, sectoriel et axé sur les besoins du marché réagit extrêmement bien à l'évolution de la demande du marché. Il oriente l'innovation [nord-américaine] en matière énergétique et améliore la compétitivité des entreprises à l'échelle mondiale, tout en améliorant [notre] qualité de vie. Voilà un exemple remarquable de ce que peut faire un partenariat solide et dynamique entre le secteur privé et le secteur public pour aider le pays à atteindre ses objectifs économiques et sociaux.

Merci beaucoup.

• (1110)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Robertson, je vais vous céder la parole pour sept minutes.

M. Colin Robertson (vice-président et chercheur, Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, à titre personnel): Monsieur le président, merci.

Je salue le travail que vous faites parce que, selon moi, il est très important au moment où nous nous préparons au Sommet des leaders nord-américain qui aura lieu cet automne. Le fait que le comité formule des recommandations qui pourront aider les leaders sera certainement très utile.

En guise de contexte, j'ai passé la majeure partie de ma vie professionnelle à travailler sur l'intégration nord-américaine. J'ai travaillé en tant qu'agent du service extérieur canadien avec l'équipe qui a négocié l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et, plus tard, l'Accord de libre-échange nord-américain. Mes postes à l'étranger — à New York, en tant que consul général à Los Angeles, puis en tant que responsable du secrétariat de la défense des intérêts à notre ambassade de Washington — m'ont procuré une expérience directe de la promotion de nos intérêts à

l'égard de l'intégration nord-américaine. J'ai misé sur cette expérience dans le cadre de mon travail avec McKenna Long & Aldridge et avec le Conseil canadien des chefs d'entreprise et dans le cadre de ma recherche à la faculté de politiques publiques et au Canadian Defence and Foreign Affairs Institute.

L'an dernier, en collaboration avec mes collègues du Conseil canadien des chefs d'entreprise Eric Miller et John Dillon, nous avons rédigé le rapport intitulé *Made in North America*. Je vous recommande ce document. Il s'agit de 44 recommandations concernant des politiques précises visant à faciliter l'obtention d'une intégration nord-américaine plus étroite qui englobent la gestion des chaînes d'approvisionnement et des frontières, l'infrastructure liée au commerce, la fabrication, l'énergie et l'environnement, la collaboration en matière de réglementation et l'harmonisation des règlements, les règles et les pratiques commerciales, les compétences et les emplois ainsi que l'Amérique du Nord dans le monde.

À la lumière de cette expérience, laissez-moi formuler certaines observations et recommandations. Tout d'abord, concernant les relations qui sont essentielles au Canada, il y a d'abord les États-Unis, puis le reste du monde. Nous ne pouvons pas changer la géographie, et nous ne le voulons pas non plus. Les États-Unis demeurent la première puissance pour ce qui est de préserver l'ordre international, qui rend possible la mondialisation du marché et les investissements dont dépend notre prospérité. Les États-Unis sont également le plus grand marché du monde, et nous devons faire tout notre possible pour préserver notre accès économique privilégié.

Notre relation est asymétrique. Toutes proportions gardées, les États-Unis comptent pour environ 30 % de notre produit intérieur brut, alors que le Canada ne représente qu'environ 3 % du PIB des États-Unis. Du point de vue commercial, les États-Unis représentent environ 75 % de notre commerce, alors que le Canada ne représente qu'environ 20 % du commerce des États-Unis.

Deuxièmement, même si une décennie nous sépare maintenant du 11 septembre, la sécurité du périmètre continue de préoccuper les États-Unis. Les Américains doivent savoir que nous les soutenons. Plus nos organismes d'application de la loi sont en mesure d'échanger des renseignements au sujet de menaces potentielles, plus la confiance mutuelle qui nous permet de laisser circuler les personnes qui effectuent des déplacements légitimes et les biens le plus rapidement possible dans les deux directions sera grande.

Notre accès économique privilégié dépend du fait que nous fassions notre part pour soutenir le périmètre. En pratique, cela suppose une étude minutieuse des personnes et des biens qui entrent dans notre espace commun. « Inspecté une fois, dédouané deux fois »: voilà le principe qui sous-tend Par-delà la frontière, cette initiative canadienne des plus importantes qui en est maintenant à sa quatrième année. Quand les Américains nous demandent de procéder à des inspections à la recherche de produits de contrefaçon dans le respect de notre engagement commun à l'égard du périmètre, nous devrions le faire tout en leur rappelant que leurs inspections secondaires des produits à la frontière ne correspondent pas au principe « inspecté une fois, dédouané deux fois ».

Sinon, nous donnons aux commerçants qui se traînent les pieds, aux protectionnistes de placard et aux agents obsédés par la sécurité qui arrêtent nos envois à la frontière américaine une autre raison de ne pas accélérer le passage des personnes et des biens de l'autre côté de la frontière. Cela retire les avantages dont nous bénéficions, surtout pour nos ports de la côte Ouest — Vancouver et Prince Rupert — parce que le Pacifique est une voie plus rapide que le transport routier par camion ou par train jusqu'aux États-Unis... rapidement jusqu'à Chicago.

Troisièmement, il s'agit encore d'une question de frontières et d'élimination des obstacles. Même si — comme l'illustre le rapport publié la semaine dernière concernant la mise en oeuvre de Par-delà la frontière — nous avons réalisé de bons progrès pour ce qui est de supprimer de nombreux obstacles à un meilleur accès frontalier pour les personnes et les biens, nous avons encore beaucoup de chemin à faire. En tant que parlementaire, vous pouvez aider en procédant à la mise en oeuvre de lois qui rendront exécutoire le récent accord de précontrôle historique. Le Congrès adoptera ses lois requises pour la mise en oeuvre la semaine prochaine. N'attendons pas que les transporteurs américains attendent après nous pour étendre leurs débouchés commerciaux et les occasions touristiques au Canada.

Quatrièmement, le conseil de coopération en matière de réglementation est une autre initiative précieuse qu'il faut rendre permanente.

Ce conseil qui, au départ, se concentrait sur 29 initiatives, devrait se voir conférer un mandat plus ambitieux. Son homologue, l'Office of Information and Regulatory Affairs, à la Maison-Blanche, et lui devraient tous deux continuer de faire converger les normes en matière d'automobiles, d'agro-alimentaire, d'environnement et d'approbation des médicaments. Le conseil de coopération en matière de réglementation devrait devenir permanent, être situé dans le Bureau du conseil privé, et ses responsables devraient travailler de concert avec ceux de l'initiative Par-delà la frontière.

Pour donner suite à son travail et faciliter l'accès des produits faits au Canada aux États-Unis, nous devrions reproduire le décret-loi du président Obama obligeant les organismes de réglementation américains à travailler avec les partenaires du libre-échange, comme le Canada, à la réduction des formalités administratives et de la tyrannie des petites différences qui affligent le libre-échange.

• (1115)

Cinquièmement, nous avons besoin d'un portrait de l'infrastructure de transport nord-américaine, y compris notre cybercommerce en croissance dans les services financiers, afin de cerner nos faiblesses et de mieux établir la priorité des investissements à venir. Notre investissement dans nos routes, nos voies ferrées, nos ports et nos aéroports doit être intégré dans un plan commercial d'amélioration de la concurrence.

NASCO — l'organisation trilatérale chargée de la North American Strategy for Competitiveness —, dont les représentants sont en visite à Ottawa cette semaine, se concentre sur la chaîne d'approvisionnement, les effectifs et l'énergie. Elle fait un excellent travail auprès des entreprises et des divers ordres de gouvernement pour ce qui est de trouver des solutions pratiques à des problèmes auxquels nos dirigeants doivent maintenant prêter attention et donner suite.

Sixièmement, nous devrions miser sur la base diversifiée de ressources énergétiques nord-américaine et en faire un véritable avantage comparatif et concurrentiel. Je salue le travail des ministres de l'Énergie qui se sont rencontrés en décembre et qui, de fait, viennent tout juste de publier un rapport, hier, après s'être rencontrés au Mexique, afin de mettre en correspondance nos besoins en

énergie et d'établir des pratiques exemplaires relatives aux normes nord-américaines concernant la fracturation hydraulique et, maintenant, le méthane. Une plus grande collaboration au chapitre des technologies et des normes de l'énergie, le renforcement de l'infrastructure énergétique et la réalisation du potentiel des ressources énergétiques à faible teneur en carbone nous aideront à progresser vers l'autonomie énergétique nord-américaine et à fournir à nos citoyens et à nos entreprises une énergie fiable et durable, d'un point de vue environnemental, et ce, à un coût concurrentiel.

Septièmement, pour protéger notre commerce et nos investissements contre les forces protectionnistes, nous devrions affecter un représentant canadien dans tous les États américains et tenir un inventaire constant des échanges commerciaux et des investissements canadiens dans chaque circonscription du Congrès et des emplois qu'ils soutiennent. Au cours des dernières années, les mesures d'austérité ont réduit notre présence diplomatique aux États-Unis. Le renversement de cette tendance ne signifie pas qu'il faut suivre le modèle traditionnel qui consiste à envoyer des diplomates canadiens là-bas. Utilisons plutôt la voie du consul honoraire afin de recruter des Canadiens résidents — plus d'un million de Canadiens vivent et travaillent aux États-Unis — et mandater nos consuls afin qu'ils stimulent les conseils des affaires canado-américaines axés sur l'État, le travail effectué par le Conseil des affaires canado-américaines à l'échelle nationale, afin de stimuler les échanges et les investissements entre entreprises. Pour les aider, la Société pour l'expansion des exportations devrait déployer une vision plus stratégique d'aide aux PME canadiennes afin d'intégrer les chaînes d'approvisionnement dirigées aux États-Unis.

Nous pourrions modeler les consuls en fonction de notre consul honoraire en Arizona, Glenn Williamson, et du Canada/Arizona Business Council. En tant que premier objectif, il s'est affairé à augmenter le nombre de vols directs hebdomadaires depuis le Canada en les faisant passer de 10 à 100, en considérant le commerce et l'investissement comme un sport de contact. En une décennie, il a atteint son but, et les échanges et les investissements entre le Canada et l'Arizona ont augmenté de façon marquée.

Huitièmement, nous devons consacrer plus de temps et prêter une plus grande attention au Mexique. Il s'agit non pas que d'un marché d'investissement dans la croissance pour les secteurs des mines, des banques et de la fabrication et de notre troisième partenaire commercial en importance, mais d'une partie de plus en plus intégrante de nos chaînes d'approvisionnement continentales, surtout dans le domaine de la production de voitures et d'avions. Nous devons assurer la convergence avec le travail effectué au sein des commissions frontalières et réglementaires parallèles entre les États-Unis et le Mexique. Certains enjeux sont propres à l'une des frontières, mais, dans d'autres cas, il y a un travail commun, et nous devrions songer à établir des normes communes.

La sécurité continue de susciter des préoccupations. Nos vaisseaux et nos sous-marins aident le Mexique à débarrasser ses eaux des Antilles et du Pacifique des trafiquants de drogue dont le produit finit par se retrouver dans nos propres rues. Notre programme de travailleurs saisonniers avec le Mexique répond aux besoins agricoles canadiens depuis plus de 40 ans.

Nous devrions faire la promotion des universités et des écoles canadiennes auprès des jeunes du Mexique, car les liens générés par l'éducation nous serviront longtemps dans l'avenir. Toutefois, si nous voulons que les Mexicains visitent le Canada, nous devons leur permettre de venir ici plus facilement. L'imposition du visa en 2009 a été mal gérée. Il s'agit d'une leçon de la façon dont il ne faut pas traiter un ami et un partenaire important. L'inclusion du Mexique parmi les pays admissibles à la nouvelle autorisation de voyage électronique remet le compteur à zéro. Le processus devrait inclure tous les Mexicains, et il nous faut un programme nord-américain pour les voyageurs fréquents.

Neuvièmement, les provinces et les États sont des incubateurs et des innovateurs, et nous devrions encourager la coopération régionale. L'innovation à l'échelon provincial, qui a commencé en Saskatchewan... c'est de cette façon que nous avons obtenu notre système de soins de santé. Nous nous orientons vers une politique énergétique nationale de lutte contre les changements climatiques et d'établissement du prix du carbone par plafonnement et échange en Ontario et au Québec, par l'établissement du prix en Alberta ou par une taxe en Colombie-Britannique.

Là où la coopération régionale a le mieux évolué en ce qui a trait aux enjeux comme le transport, la mobilité de la main-d'oeuvre et les espèces envahissantes, c'est dans la région économique du nord-ouest du Pacifique. Les associations régionales — surtout celles qui comptent des premiers ministres et des gouverneurs parmi leurs membres — règlent les problèmes, notamment en s'assurant que les Américains pouvaient visiter nos Jeux olympiques en 2010, quand le premier ministre de l'époque Gordon Campbell et la gouverneure de l'État de Washington Christine Gregoire ont inventé le permis de conduire intelligent, qui a depuis été déployé des deux côtés du 49^e parallèle.

En octobre, des premiers ministres canadiens et des gouverneurs des États-Unis et du Mexique se réuniront à Colorado Springs pour le tout premier sommet pour la promotion du développement économique et du commerce par des améliorations et des innovations au chapitre des infrastructures, de la gestion des chaînes d'approvisionnement, de l'éducation et des technologies énergétiques.

• (1120)

Dixièmement — enfin —, les parlementaires doivent apprendre à connaître les membres du Congrès américain, tant à la Chambre qu'au Sénat. Il n'y a rien de mieux que les relations entre pairs. J'ai passé une partie de ma carrière diplomatique à travailler au Capitole, à Washington, la source du protectionnisme et d'autres lois qui, même si elles ne ciblent pas le Canada, nous esquintent souvent par ricochet une fois en application. Nombre des enjeux qui ont la plus grande incidence sur nous viennent directement du Congrès, car il s'agit d'enjeux nationaux américains, et ils sont attribuables au Congrès, pas à l'administration.

Vous pouvez aider à prévenir ces problèmes en faisant appel à vos homologues américains tôt et souvent. Ces relations doivent être maintenues et renforcées par des communications régulières, directement et par le truchement de tribunes comme le Groupe interparlementaire Canada-États-Unis.

Tout comme notre sport national, les relations Canada-États-Unis sont une question de contact; il faut être agile et rapide, prendre l'initiative et savoir comment envoyer la rondelle dans le filet.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant votre tour, monsieur Dade pour sept minutes. Vous avez la parole.

M. Carlo Dade (directeur, Centre for Trade and Investment Policy, Canada West Foundation): Merci beaucoup, monsieur le président.

Chers membres du comité, je suis effectivement ravi d'être de retour à Ottawa, de comparaître de nouveau devant le comité et de voir autant de visages familiers, ainsi que certains nouveaux visages, parmi les membres du comité. Je voudrais me joindre à mes collègues pour vous féliciter d'avoir entrepris l'étude.

J'imagine que, chaque fois que vous tenez des audiences, un témoin dit qu'il s'agit du problème le plus important auquel le Canada fait face aujourd'hui. Eh bien, selon moi, il s'agit de l'un des cas où les données empiriques — les données sur le commerce, les chiffres, notre histoire commune, le nombre de gens qui circulent entre les pays, les données tout simplement — confirment vraiment l'importance du sujet que vous étudiez; pourtant, il est souvent négligé au Canada. C'est souvent ce qui est le plus près de nous, ce à quoi on accède le plus facilement, qu'on néglige, et ce soupçon de complaisance est l'un des thèmes sous-jacents, selon moi, des relations Canada-Amérique du Nord, Canada-États-Unis et Canada-Mexique.

Il ne s'agit pas d'une critique à l'égard des hommes et des femmes qui travaillent aux affaires étrangères ou des gens qui siègent aux comités et qui sont membres des groupes qui travaillent d'arrachepied sur la relation. C'est un commentaire au sujet du contexte général de la relation et des dangers liés à notre succès, au fait de nous assurer du travail qui doit être effectué pour maintenir les avantages dont nous jouissons en Amérique du Nord.

Par conséquent, je félicite le comité. Sur ce, je vais commencer mon témoignage.

Vous remarquerez que j'ai retenu la leçon la plus importante au sujet des témoignages devant des comités parlementaires: apportez votre café. Je ne suis jamais certain si le café ici provient du libre-échange ou non; c'est le problème.

Ce que je voudrais faire aujourd'hui, c'est vous en dire un peu plus au sujet de ce que vous avez entendu de la part de mes deux distingués collègues.

Mon expérience du travail sur les relations Canada-États-Unis, Canada-Mexique et Canada-Amérique du Nord remonte à plus d'une décennie, mais le point de vue unique que je peux ajouter à cette conversation consiste à l'ancrer dans la perspective régionale ainsi qu'à parler de l'importance de la troisième patte oubliée du tabouret en Amérique du Nord: le Mexique et la relation Canada-Mexique.

J'ai dirigé un groupe de travail binational Canada-Mexique avec la Fondation canadienne pour les Amériques et le Conseil mexicain des relations internationales. Certaines des recommandations — pas des recommandations, je ne devrais pas être aussi ambitieux —, mais certaines des suggestions et des idées que je formulerai à la fin de l'exposé sont issues de ce travail antérieur.

Ce que je voudrais faire aujourd'hui, c'est parler un peu de l'importance de la relation Canada-Mexique du point de vue régional et au sujet de notre situation, pourquoi nous en sommes arrivés là, et comment cela a entraîné le besoin d'un nouveau cadre pour réfléchir à ce qui est possible en Amérique du Nord, puis donner des idées précises pour améliorer la relation en vue du SLNA — ou Sommet des leaders nord-américains — en particulier, puis du Sommet des leaders nord-américains de 2017. Je pense que nous devons vraiment commencer à travailler maintenant afin de nous préparer à la prochaine possibilité pour nous de travailler sur l'Amérique du Nord, et ce sera en 2017.

Tout d'abord, concernant le point de vue régional, d'après les voyages que j'ai faits dans tout l'ouest du Canada, je peux vous dire sans craindre de me tromper qu'on est de plus en plus conscient ou qu'on prend de nouveau conscience de l'importance de l'Amérique du Nord. Cela est en partie dû à notre sensibilisation de l'autre côté du Pacifique, en Asie. Il ne fait aucun doute pour quiconque dans l'ouest du Canada que l'Asie — la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée — possède des marchés énormément importants. Celui du Japon l'est depuis un certain temps, mais, comme nous faisons de plus en plus affaire sur ces marchés qui sont plus distants et plus difficiles, cela nous rappelle ce que nous avons juste ici, de ce côté-ci du Pacifique.

Nous avons un accès privilégié au marché le plus gras, le plus riche et le plus facile au monde, soit les États-Unis. Le marché du Mexique est maintenant majoritairement un marché de la classe moyenne, où cette classe s'accroît et dont l'économie devrait devenir la neuvième en importance dans le monde d'ici 2030 et sixième en importance d'ici 2050. Nous bénéficions d'énormes avantages dont nous devons vraiment prendre soin de ce côté-ci du Pacifique.

Dans l'Ouest, on a l'impression d'avoir besoin d'accorder une attention et une considération sérieuses à la défense de notre part du marché aux États-Unis et d'y affecter des ressources ainsi que de songer à acquérir une part du marché du Mexique, à mesure que les perspectives s'accroissent dans ce pays. En ce qui concerne l'Ouest, pour les secteurs du blé, des légumineuses et du canola, même pour des entreprises comme Palliser Furniture, il y a des perspectives au Mexique, et, dans l'Ouest, nous avons l'impression que nous pouvons croître à mesure que le Mexique croît.

La devise de la Canada West Foundation, c'est un Ouest fort dans un Canada fort, et je pense que, à présent, nous avons atteint le point où nous pouvons ajouter un Canada fort dans une Amérique du Nord forte comme étant la clé de notre prospérité dans l'avenir.

• (1125)

Encore une fois, je voudrais tout simplement souligner que, pour chaque province de l'Ouest, plus de la moitié des exportations sont destinées à l'Amérique du Nord. C'est manifestement le cas pour l'Alberta et le Manitoba, mais ça l'est également aujourd'hui même en Colombie-Britannique, que nous voyons comme une province qui dépend plus fortement du commerce avec la Chine. Quoi qu'il en soit, la moitié des exportations de la Colombie-Britannique sont destinées à l'Amérique du Nord, alors le marché est très important.

En outre, on s'inquiète de plus en plus au sujet de l'Amérique du Nord et de notre situation, dans l'Ouest, par rapport à l'Amérique. Il ne fait aucun doute que, si on lit les journaux, tous les analystes travaillant en Amérique du Nord s'entendent presque à l'unanimité pour dire que la relation ne va pas bien, et, même si cette situation n'a pas commencé à avoir de répercussions sur notre relation avec le Mexique, elle en a sur la relation avec les États-Unis. Il y a des sources d'irritation relativement aux produits qui traversent la

frontière, en ce qui a trait à l'impact de 1 milliard de dollars par année pour notre industrie du boeuf, qui suscite vraiment des inquiétudes chez les grands éleveurs de l'Ouest quant à la capacité d'accéder à ce marché qui est très important, alors que nous luttons pour percer des marchés qui sont, encore une fois, bien plus difficiles, comme celui de la Corée et d'autres marchés en Asie. Nous devons vraiment nous assurer que nous avons accès à l'Amérique du Nord, marché qui a si bien contribué à notre prospérité dans le passé.

Encore une fois, il y a trop à dire à ce sujet, mais je soulignerais seulement que les enjeux — et les problèmes, je dirais — liés à l'Amérique du Nord ont commencé il y a environ sept ans en raison de la nouvelle administration, à Washington D.C. Plusieurs d'entre nous étaient préoccupés par le manque d'attention et l'absence de préoccupation de l'administration Obama à l'égard de l'Amérique du Nord, plus particulièrement le peu de cas qu'elle faisait de la relation spéciale avec le Canada. Il faudrait que ce soit le sujet d'une autre séance du comité, afin que nous puissions l'étudier plus en détail, mais, d'après mon expérience personnelle, après avoir été à Washington et avoir parlé avec des conseillers en politique étrangère dans des salles où aucun Américain ne se trouvait, aucun journaliste, seulement des chefs d'entreprise latino-américains, nous entendions à maintes et maintes reprises les mêmes sentiments qu'on voit les gens exprimer sur YouTube de nos jours au sujet de l'Amérique du Nord, des relations en Amérique du Nord et au sujet de l'ALENA... par l'administration Obama.

Je dirais que cette administration a efficacement tué l'idée d'une grande vision pour l'Amérique du Nord. C'est imputable non seulement à cette administration, mais également à l'opposition continue à l'ALENA. Si on veut tenter de tuer un accord commercial avec les États-Unis, comme le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement, l'accord entre les États-Unis et l'Union européenne, la meilleure façon de le faire n'est pas simplement de l'associer à l'ALENA, mais de le faire rimer avec « ALENA », alors au lieu d'appeler l'accord « TTIP », ses opposants à Washington l'appellent « TAFTA ».

Cette anecdote vous dit ce que vous devez savoir au sujet des grandes ambitions pour l'Amérique du Nord. Au contraire, nous sommes arrivés à une époque où je dirais que nous adoptons une approche méthodique. Il nous faut un travail sur l'Amérique du Nord qui va au-delà de la gestion quotidienne de la relation, sur laquelle les gens du MAECD font un travail admirable, qui va jusqu'à l'enjeu du jour, l'enjeu de la semaine: garder le Conseil Canada-États-Unis de coopération en matière de réglementation en vie; voilà, à mon avis, probablement le seul et unique grand enjeu pour l'ouest du Canada après, bien entendu, les pipelines.

J'avancerais que le conseil de coopération en matière de réglementation se classerait comme le plus important enjeu dans l'ouest du Canada. Lorsque je parlais aux représentants des gouvernements provinciaux avant de partir, on m'a demandé d'insister là-dessus devant le comité.

À une époque où on adopte une approche méthodique, que pouvons-nous faire? Eh bien, il y a plusieurs idées.

La première est une question qui me concerne particulièrement; il s'agit de notre capacité en Amérique du Nord. Colin l'a mentionnée brièvement en parlant des consuls honoraires, mais la vérité, c'est que, la dernière fois que j'ai témoigné au Congrès mexicain, à la séance conjointe du Sénat et de la Chambre, on a invité un Canadien; pourtant, on a été en mesure de produire trois Mexicains spécialistes du Canada, qui travaillent dans des institutions — pas des universités, mais des institutions de politique publique — où ils reçoivent des ressources et des fonds afin de travailler sur le Canada.

Aux États-Unis, des centres sont dotés d'experts sur le Canada. Mais, au Canada, si on veut trouver un expert sur la politique Canada-États-Unis ou sur la politique Canada-Mexique, une personne qui n'est pas un diplomate à la retraite, qui travaille à temps plein et qui reçoit un financement, comme Colin, afin de travailler sur la politique Canada-États-Unis, ou bien, si vous voulez, trouver une personne équivalente qui travaille sur le Mexique, vous devriez prendre le téléphone et composer le code régional 202 pour joindre Washington D.C. La majeure partie des ressources pouvant travailler sur le Mexique sont à Washington D.C.

Lest États-Unis subissent le plus grand changement démographique de leur histoire. Cela nous a presque complètement échappé, au Canada. Nous ne comprenons pas les États-Unis actuels. La majorité des Mexicains font maintenant partie de la classe moyenne. C'est arrivé sans que nous sachions vraiment ce que cela signifie. Alors, le premier enjeu, c'est la capacité en Amérique du Nord. Il est essentiel non pas que nous atteignons le même niveau que les États-Unis, mais, je vous en prie, le même niveau que le Mexique, ce n'est pas trop demander.

Le deuxième enjeu est le Partenariat transpacifique. À Washington D.C., le fait que les Américains ont l'intention de remplacer l'ALENA par le PTP est un secret de Polichinelle. Si cela doit bel et bien arriver, nous devons nous y préparer. Nous devons y réfléchir, songer aux conséquences, commencer à tenir des conversations et commencer à nous demander ce qu'il faut faire à ce sujet.

● (1130)

Je pense qu'il s'agira du problème le plus important auquel le Canada fera face. Nous nous sommes plaints du fait que les négociations se fassent à trois en Amérique du Nord. Que se passera-t-il lorsqu'elles se feront à 13? Je compte la Corée, puisque, essentiellement, elle dispose d'un accès privilégié aux deux marchés. Il faut que nous comprenions cela. Le Mexique serait heureux que cette conversation ait lieu. C'est quelque chose qui préoccupe tout autant les Mexicains, et il n'y a vraiment pas d'autres pays avec qui nous puissions discuter, mis à part le Mexique. Je pense que nous devrions probablement envisager de collaborer avec le Mexique à l'occasion de cette réunion. Le SLNA constitue une excellente organisation où le premier ministre peut prendre le président mexicain à part et commencer à discuter pour rétablir nos relations.

Pour le SLNA qui vient, il y a quatre choses.

La première, c'est l'initiative trilatérale des voyageurs dignes de confiance. Il est absolument essentiel que nous signions le protocole d'entente pendant la rencontre qui vient. Le ministère doit s'assurer que ce protocole est prêt. Il s'agit d'un signal à envoyer au Mexique pour indiquer que nous sommes sérieux par rapport à l'Amérique du Nord, que nous sommes de nouveau prêts à négocier. L'impression qui me reste de mon dernier voyage au Mexique, c'est qu'il a essentiellement abandonné tout espoir par rapport au Canada. Pas pour toujours, mais il ne prendra plus l'initiative, n'essaiera plus d'amener le Canada à être proactif, de l'amener à s'engager. Il faut que nous changions cette perception au Mexique. Travailler sur

l'initiative des voyageurs dignes de confiance, entre autres, peut être un pas dans la bonne direction, mais cela ne suffira pas. Il faut que ce soit un début. Nous ne pouvons pas nous en laver les mains et nous dire que, après avoir fait cela, nous avons terminé. Il faut que ce soit le début d'une conversation et d'un mouvement plus vaste.

En passant, nous avons vu récemment des études dans lesquelles est quantifié le coût des visas pour le commerce et les investissements. Nous avons toujours eu de l'information sur le coût pour le tourisme, grâce aux travaux de recherche universitaires, mais nous n'avions pas vraiment encore vu d'information concernant l'incidence sur le commerce et les investissements. Selon une étude publiée récemment dans la revue *Applied Geography*, ils subissent une baisse de 25 % lorsque les visas sont imposés dans le cadre d'une relation bilatérale et une baisse de 19 % lorsque les visas sont imposés unilatéralement. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les chiffres pour le Canada, mais on peut imaginer qu'ils sont tout aussi élevés.

La seconde idée, c'est celle de la Banque de développement de l'Amérique du Nord. Nous examinons cette idée dans le cadre de l'initiative canado-mexicaine, il y a des années. Mais c'est une idée qui, encore là, serait bien accueillie au Mexique, celle de confier un nouveau mandat à la banque pour qu'elle travaille au-delà de la frontière entre le Mexique et les États-Unis et règle les problèmes que nous avons avec les États-Unis — convaincre les Américains de terminer le pont entre Detroit et Windsor et les amener à mettre en oeuvre les ententes conclues dans le cadre de l'initiative Par-delà la frontière. Une banque d'infrastructure nord-américaine pourrait obtenir de l'argent du secteur privé et nous offrir un autre moyen d'amener les Américains à régler les problèmes auxquels nous faisons face dans le domaine des infrastructures essentielles, et cela serait un signal extrêmement important à envoyer au Mexique.

J'ai parlé du Conseil de coopération en matière de réglementation. L'intervention en cas de catastrophe est un autre domaine dans lequel nous devrions être en mesure de collaborer avec nos collègues nord-américains. Donnez de l'expansion aux accords bilatéraux; faites-en des accords trilatéraux. Après l'ouragan Katrina, nous avons envoyé un navire à la Nouvelle-Orléans. Les Mexicains ont posté des soldats à la frontière — et, cette fois-ci, ils étaient là pour offrir leur aide, et non pour reprendre du territoire perdu. Mais les Américains n'étaient pas disposés à accepter l'un ou l'autre. Si nous voulons redonner vie à l'idée de l'Amérique du Nord, l'idée que nous formons un ensemble particulier, distinct du Partenariat transpacifique, travailler à l'aide en cas de catastrophe devrait permettre de faire des gains faciles. Chaque pays a sa spécialité et son expertise, et la mise en commun de ces choses va simplement de soi.

Enfin, pour le prochain SLNA, envisagez l'idée d'une collaboration accrue en matière d'énergie. À ce sujet, je vais vous proposer une idée vraiment folle. Le Venezuela et Petrocaribe se sont effondrés dans les Amériques. Les pays des Caraïbes s'adressent aux États-Unis pour que ceux-ci les aident à remplacer ce qu'ils ont perdu au Venezuela. Cela pourrait en fait être une initiative nord-américaine. Nous pourrions fournir une expertise en matière de réglementation, d'efficacité énergétique. Nous pourrions prendre la place dans ces pays et aider ceux qui offrent des services liés au pétrole à trouver des marchés, ce qui les intéresse énormément.

Enfin, l'Amérique du Nord n'est pas seulement la responsabilité du gouvernement. De nombreux témoins vous diront que le gouvernement devrait faire telle ou telle chose, qu'il devrait créer un comité et qu'il devrait financer des initiatives. L'Amérique du Nord est la responsabilité de l'ensemble des segments de la société canadienne. Il faut que les provinces soient représentées à la réunion qui se tiendra au Colorado. Le secteur privé doit prendre les devants et en faire davantage, dans le cas du Mexique.

On le remarque au Mexique. On le remarque aux États-Unis, ce manque de soutien du secteur privé du Canada dans les relations avec le Mexique, ainsi que le silence au sujet des visas et d'autres questions. Ce n'est pas seulement le gouvernement qui doit prendre les devants. C'est tout le Canada. Nous ne voulons pas que le Mexique abandonne tout espoir par rapport à nous, et nous ne voulons assurément pas que les États-Unis le fassent non plus.

• (1135)

Merci.

Le président: Merci.

Nous allons commencer notre première série de questions par M. Dewar, pour sept minutes, s'il vous plaît.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Tout d'abord, merci à tous nos témoins d'avoir présenté d'excellents exposés. Je pense que vous nous avez communiqué des idées très claires et concises dont nous pourrions débattre pour notre rapport.

Je suis fils de fonctionnaire. Mon père a participé à l'élaboration de la terminologie du GATT. Il avait des conversations que je trouvais banales sur ce qui fait qu'un oeuf est un oeuf et sur les normes, et il en venait à considérer qu'un oeuf n'est pas toujours un oeuf, que cela dépend de la définition, pour l'exportation ou l'importation. Mais la question des normes est vraiment importante.

Madame Greenwood, je pense que le message que vous transmettez est fort. Il est intéressant de constater que, lorsque nous parlons à juste titre des difficultés que nous avons avec nos amis qui vivent au sud de la frontière et au sud de l'autre frontière, parfois, nous avons peine à normaliser les choses ici, au Canada. Une chose à propos de laquelle j'aimerais connaître votre opinion, c'est la façon d'améliorer nos normes. Je ne parle pas seulement de la collaboration avec nos amis qui vivent au sud de la frontière et de ce que vous avez souligné; nous sommes aux prises avec des difficultés ici, au Canada, et nous devons régler cela.

Monsieur Robinson, vous pourriez en parler aussi, si vous voulez.

Comment pouvons-nous procéder pour renforcer les choses et mettre de l'ordre ici, tout en souhaitant évidemment aussi collaborer avec nos partenaires nord-américains?

Mme Maryscott Greenwood: Merci beaucoup de la question et des commentaires.

C'est vrai: le Conseil canadien des normes vous dira que les différences entre les provinces rendent les choses très difficiles. Il y a beaucoup d'efforts déployés volontairement par des industries autoréglementées. Les fabricants de pneus, par exemple, de pneus d'auto ou de tracteur, régissent eux-mêmes toutes leurs activités, et les différences entre... Les gouvernements n'interviennent jamais dans ce domaine. Ce sont l'industrie et les marchés qui sont à l'origine des normes, mais il y a beaucoup de réactions de nature politique lorsqu'un incident survient, par exemple un déraillement de train ou une quelconque autre tragédie.

Je pense que, ce que les politiciens doivent faire, c'est de résister au réflexe inné de réagir politiquement à ce qui est essentiellement

un problème complexe de normes. Lorsqu'un rappel de sac gonflable ou quelque chose de ce genre a lieu, je crois qu'il est important de réunir tous les intervenants de sorte que les différences que j'évoquais n'existent pas. À mon avis, le gouvernement fédéral doit tenter par tous les moyens de forcer les provinces à aborder la question de l'harmonisation. Je sais que la Charte impose certaines limites, mais je crois qu'il serait utile de faire preuve de leadership et de forcer la tenue d'une conversation cohérente, simplement par souci d'efficacité.

• (1140)

M. Paul Dewar: Merci. Je suis pas mal d'accord avec l'idée de fédéralisme de coopération ou peu importe, mais il faut au moins que nous fassions preuve de leadership en disant que nous devons mettre de l'ordre dans tout cela au Canada pour régler le problème que vous nous avez exposé.

Monsieur Dade, une chose qui pique ma curiosité dans votre exposé... Je suis d'accord avec vous pour ce qui est des visas. J'ai certainement entendu dire cela, non seulement par nos amis du Mexique, mais aussi par les ambassadeurs de l'Amérique latine, lorsqu'il est question de certaines difficultés dans les rapports. Certains d'entre nous étions préoccupés par le fait que nous n'ayons pas tenu la rencontre qui devait avoir lieu au printemps, mais nous prenons acte du fait qu'il y aura d'autres occasions. L'un des problèmes que vous avez cernés, par rapport au Mexique, c'est qu'il a abandonné tout espoir, pour reprendre votre expression. Comme vous le disiez, la mise en place d'un ordre du jour concis n'est pas seulement la responsabilité des politiciens. C'est une tâche qui revient à tout le monde.

M. Robinson nous a proposé de prendre des mesures très intelligentes, je trouve, et j'aime beaucoup certaines des innovations proposées, particulièrement l'idée de faire intervenir EDC et les innovations dans le domaine consulaire. Mais en ce qui a trait à nos rapports directs avec le gouvernement du Mexique, au-delà de la question des visas, que devons-nous faire pour gagner sa confiance et rétablir les relations? S'agit-il simplement d'arriver à la réunion avec un ordre du jour tenant compte du Mexique?

Il y a évidemment la question des visas, mais je pense que vous laissez entendre que nous devons rétablir les relations avec nos amis du Mexique et gagner davantage leur respect, par l'intermédiaire de nos dirigeants, de façon bilatérale — si nous ne tenons pas compte du fait qu'il s'agit d'une préoccupation trilatérale. Que pouvons-nous faire bilatéralement au tout dernier échelon?

M. Carlo Dade: Eh bien, permettez-moi de préciser que, vu la brièveté de mon exposé, je me suis évidemment concentré sur les grandes questions.

Pour ce qui est de certaines choses particulières, la nomination du nouvel ambassadeur au Mexique, Pierre Alarie, a été un signe positif. Pour avoir discuté avec des hauts fonctionnaires et des hauts dirigeants du secteur privé, je crois que cela est perçu comme un geste d'ouverture, et je dirais donc que le gouvernement a fait un pas dans cette direction et qu'il y a déjà une ouverture, une possibilité que le Canada soit de nouveau prêt à discuter.

Il est important d'arriver à la rencontre avec quelque chose à offrir. Parmi les enjeux importants pour les Mexicains, il y a évidemment le mouvement des personnes, le travail constant de réforme réglementaire dans le domaine de l'énergie — et nous l'avons constaté surtout à l'échelon provincial, dans le cas de l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta... Il y a des choses que le premier ministre et le gouvernement peuvent présenter comme étant des signes.

Plus précisément, cependant, il y a la question des catastrophes, le fait d'aller de l'avant à ce chapitre et de réagir par rapport à l'aide en cas de catastrophe. C'est lié à un point fort du Mexique: l'intervention en cas de tremblement de terre et d'autres types de catastrophes. Il s'agit de domaines où on considère dans l'hémisphère que le Mexique a beaucoup à offrir. Reconnaître son expertise et envisager d'en tirer parti dans le cadre d'une collaboration nord-américaine à laquelle participerait le Canada serait une chose.

Les Mexicains parlent depuis des années de la Banque de développement nord-américaine. Ils aimeraient que le mandat soit étendu. C'est dans leur intérêt et aussi dans le nôtre. Il s'agit encore là d'un signe que nous sommes prêts à discuter et que nous nous penchons sur les enjeux.

Mais pour ce qui est du mouvement des personnes, l'autorisation de voyage électronique a permis de faire des progrès, mais pas illimités. Il en est question depuis quatre ou cinq ans. Nous en avons parlé à la réunion de la Fondation canadienne pour les Amériques ainsi qu'à celle du Partenariat Canada-Mexique. Le mérite qu'on va nous accorder pour cela n'est pas infini. Nous devons trouver de nouvelles idées, et je pense que ces deux-là sont extrêmement importantes.

• (1145)

Le président: Merci.

M. Paul Dewar: Je voudrais simplement remercier M. Robertson.

Vous avez fait un survol très concis de la question, alors je n'avais pas de questions à vous poser. Ce survol était excellent.

Le président: Merci.

Monsieur Hawn, vous avez sept minutes, s'il vous plaît.

L'hon. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à tous d'être venus.

Madame Greenwood, j'aimerais parler des normes et de la différence entre les États-Unis et le Canada. Y a-t-il des problèmes entre les États similaires à ceux que nous avons entre les provinces? À votre avis, les États-Unis sont-ils ouverts à l'idée de mieux coordonner les normes avec le Canada? Je sais que c'est difficile, mais dites-moi ce qu'une nouvelle administration pourrait faire dans ce dossier.

Mme Maryscott Greenwood: Voulez-vous dire ce que Hillary fera?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Laurie Hawn: Oui, ou Jeb, ou qui que ce soit.

Mme Maryscott Greenwood: Il y a de très nombreuses normes en vigueur aux États-Unis, alors, oui, il y a des problèmes entre les États. Comme je l'ai mentionné, on parle de 100 000 normes différentes. Est-ce que les gens sont conscients de l'existence du problème? Pas du tout. Les gens présumant simplement que les choses fonctionnent, et ils n'ont pas vraiment idée de la quantité de travail qui se fait en coulisse, au sein des organismes de normalisation.

Je pense que c'est peu connu. La première stratégie nationale relative aux normes de l'histoire des États-Unis a été adoptée en 2000. Elle a été mise à jour en 2005. Le travail effectué était énorme, et il a fait intervenir de nombreux départements et de nombreux organismes. Depuis, la technologie a pas mal changé. Pour avoir une idée de l'inefficacité de la chose, pensez simplement au nombre d'appareils que vous avez chez vous. Ils se branchent tous dans le mur, mais ils ont tous un chargeur différent. Imaginez combien cela

coûte. Étendez cela à l'ensemble de l'économie. L'absence de normalisation coûte cher.

Les États-Unis seraient-ils ouverts à l'harmonisation avec le Canada? Oui, ils le seraient, si les gens étaient au courant de la situation, mais je pense que les gens, mis à part ceux qui rédigent les normes, ne se rendent pas compte du problème qui existe. Mais il y en a bien un. Je pense que les Américains seraient ouverts à une harmonisation. Ils aiment vraiment le Canada et lui font grandement confiance.

Pour ce qui est d'une nouvelle administration, je ne crois pas vraiment que ce dossier relève du bureau ovale. Je pense plutôt que, s'il y avait un champion au sein de l'industrie qui voulait sensibiliser les gens à la question et réunir les personnes intéressées, cela créerait une plus grande force cohésive — ou encore si le Canada prenait l'initiative.

Le problème des États-Unis, c'est qu'ils ont tendance à s'éparpiller de temps en temps, à s'occuper de beaucoup de choses en même temps. Dans la mesure où le Canada joue le rôle de leader, comme il l'a fait dans le cadre de l'initiative Par-delà la frontière et dans la coopération en matière de réglementation, ce leadership est un catalyseur important. Si le Canada prend la parole, les États-Unis vont écouter, selon moi, mais je ne crois pas qu'il y ait par ailleurs une conscience générale du problème.

L'hon. Laurie Hawn: Merci.

Monsieur Robertson, j'aimerais changer de sujet un peu. L'une de mes autres fonctions est celle de coprésident de la Commission permanente mixte de défense canado-américaine. Je sais que vous connaissez la commission. Nous nous occupons de beaucoup de choses: la traite des personnes, la cybersécurité, la criminalité transfrontalière, la connaissance du domaine maritime, les enjeux liés aux Caraïbes, le NORAD et la défense de l'Amérique du Nord en général. Nous examinons l'aide transfrontalière, notamment en cas de catastrophe. Nous avons facilité la conclusion d'un certain nombre d'ententes de l'initiative Par-delà la frontière et dans d'autres contextes. Divers organismes sont concernés: le DOD, le MDN, Homeland Security, Sécurité publique ici, le département d'État et Affaires étrangères et Commerce international ici.

La clé de tout cela, cependant, c'est l'échange de renseignements, et il y a beaucoup de paranoïa à ce sujet au Canada, comme en témoigne le projet de loi C-51, mais aussi des enjeux internationaux plus vastes. Pouvez-vous parler des difficultés qui ont trait à l'échange de renseignements par rapport à certaines des choses que nous avons abordées en ce qui concerne l'établissement de l'image de l'Amérique du Nord et de ce que nous pouvons faire pour dissiper un peu cette paranoïa?

M. Colin Robertson: Monsieur, je pense que la meilleure façon de contrer la paranoïa, c'est de faire ce que vous faites déjà, c'est-à-dire entretenir des relations personnelles avec vos homologues des États-Unis.

Ma croyance, c'est que les deux organisations qui sont probablement le mieux intégrées, au sens positif du terme, sans que cette intégration nuise à notre souveraineté, c'est l'armée canadienne et l'armée américaine, qui échangent énormément de renseignements, car nous avons souvent des adversaires communs à l'étranger, ou encore lorsque nous nous occupons ici de choses comme les inondations, comme vous le disiez, ce qui exige souvent l'intervention de l'armée. Cela fonctionne extrêmement bien. Il y a, par exemple, l'interopérabilité de la marine canadienne et de la marine américaine. Je pense que vous connaissez très bien cette question, monsieur.

Mais cela revient à un contact personnel, qui contribue à la confiance. Lorsqu'on se fait confiance, l'échange d'information ne pose plus vraiment un problème important.

• (1150)

L'hon. Laurie Hawn: Je ne sais pas si vous connaissez tous les détails concernant la CPMD, mais pourrions-nous recourir à des organisations comme celle-ci pour établir le genre de confiance susceptible d'être étendue à d'autres domaines, aux enjeux d'envergure nord-américaine dont nous parlons?

M. Colin Robertson: À mon avis, les organisations comme la Commission permanente mixte de défense et la Commission mixte internationale, qui sont binationales à la base, c'est-à-dire qu'on y compte le même nombre de représentants des deux pays et que ceux-ci sont considérés comme étant égaux, sont idéales pour un pays comme le Canada dans ses relations avec les États-Unis, qui, comme je le disais, sont asymétriques.

Pour ce qui est de la démarche binationale, le sommet est probablement atteint au NORAD, où la seule façon, comme vous le savez, vous qui êtes allé à Cheyenne Mountain, c'est l'effigie sur l'épaule, l'effigie du drapeau... Autrement, l'intégration est simplement complète et vise un travail et des objectifs communs.

L'hon. Laurie Hawn: À titre d'information, nous faisons intervenir le Mexique dans le cadre de... Le Mexique n'est pas membre de la CPMD, mais nous faisons appel à lui. Il participe à beaucoup d'initiatives trilatérales menées par les ministres de la Défense, entre autres. Nous pouvons faire avec les Mexicains des choses que les Américains ne peuvent pas faire, à cause de 1850 et de la guerre américano-mexicaine, que les gens n'ont pas encore oubliée. Nous essayons de faire intervenir le Mexique, ce qui pourrait être utile dans d'autres domaines.

M. Colin Robertson: Il faut que les choses changent sur le plan structurel au Mexique aussi, mais je pense que nous devrions envisager l'intégration du Mexique dans le périmètre nord-américain à long terme, par exemple au NORAD, puisque celui-ci englobe maintenant les eaux. Ce serait là un vrai pas en avant, mais qui va prendre un certain temps à faire.

L'hon. Laurie Hawn: Il y a une grande étude en cours intitulée « Avenir du NORAD » — que deviendra le NORAD et comment nous y prendre pour intégrer le Mexique, entre autres? C'est en cours.

M. Colin Robertson: Oui.

L'hon. Laurie Hawn: Pour ce qui est des enjeux liés à l'énergie, monsieur Dade, comment faire pour établir une politique ou une collaboration nord-américaine en matière d'énergie? Devons-nous attendre une nouvelle administration pour le faire?

M. Carlo Dade: Il y a des choses que nous pouvons faire dès maintenant. L'annonce — faite hier, je crois — de l'entente intervenue entre les ministres responsables de l'énergie et le secrétaire s'inscrit dans l'idée de gradualisme. La démarche graduelle est essentielle. Nous devons nous assurer que cela échappe aux gens qui parlent, par exemple, de la TAFTA.

La démarche consistant à aborder les problèmes de façon ponctuelle, lorsqu'ils surviennent, que nous suivons actuellement, est la bonne façon de procéder à court terme. En 2017, nous devons cependant être prêts à prendre part à une nouvelle conversation, s'il y a une ouverture, mais il faut que le travail commence dès maintenant. Nous ne pouvons pas attendre jusqu'en décembre 2016 ou en janvier 2017 pour le commencer.

Si vous me permettez d'ajouter rapidement quelque chose, sur le plan de la collaboration en matière de réglementation, nous avons connu un certain succès au Canada grâce au nouveau partenariat de l'Ouest. Comme je représente la Canada West Foundation, je dois mentionner cet exemple de réussite. Par ailleurs, les différences entre les provinces posent un important problème pour les Américains, par exemple la question de pneus de camion, les pneus double largeur et les différentes réglementations dans le domaine. Les Américains menacent de simplement abroger certains des accords et d'imposer leurs propres règles ou encore de ne plus envoyer de camions au-delà de la frontière, parce qu'ils ne veulent plus avoir à composer avec les différentes provinces. Dans certains cas, la réglementation provinciale est utile, et dans d'autres, elle nous cause des problèmes.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons terminer la première série de questions par M. Garneau, pour sept minutes, s'il vous plaît.

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Merci beaucoup à vous deux d'être venus témoigner. Je vais m'excuser tout de suite pour le cas où je vous poserais des questions pièges. Je vais préciser à qui s'adressent mes questions.

Monsieur Robertson, vous avez parlé de votre dixième recommandation, qui concernait les relations d'égal à égal, et je suis d'accord avec vous. Je pense que la relation la plus importante est évidemment celle entre les chefs d'État des deux pays.

Pour être très franc avec vous, je pense que les relations entre notre premier ministre actuel et le président des États-Unis sont très froides. Je ne pense pas que les relations soient bien meilleures avec le Mexique, pour être franc avec vous. M. Dade a mentionné que cela est attribuable en partie au fait que l'administration actuelle des États-Unis n'accorde pas beaucoup d'importance au Canada, mais c'est un jeu qui se joue à deux. Je trouve vraiment très regrettable que le sommet des « trois amigos » qui devait avoir lieu en février ait été annulé, et c'est le Canada qui a décidé de faire cela, avec notre principal partenaire commercial et notre voisin, ainsi qu'avec un nouveau partenaire très important, le Mexique.

Que pensez-vous de l'importance des relations entre les chefs d'État, en particulier entre le Canada et les États-Unis? Il y a de bons exemples de liens étroits, entre Mulroney et Reagan et entre Clinton et Chrétien. À votre avis, à quel point les relations sont-elles importantes pour favoriser les échanges commerciaux et d'autres enjeux?

• (1155)

M. Colin Robertson: Je pense qu'elles sont absolument cruciales, monsieur. Le ton donné en haut lieu prépare réellement le terrain pour beaucoup d'autres choses.

Je pense que c'est l'ex-premier ministre Brian Mulroney qui l'a le mieux exprimé lorsqu'il a dit que, parmi les relations qui comptent pour un premier ministre, celle qui est la plus importante, celle à laquelle les premiers ministres doivent consacrer le plus de temps et celle à l'égard de laquelle ils doivent prendre l'initiative, c'est la relation avec le président des États-Unis.

M. Marc Garneau: Merci.

Monsieur Dade, en ce qui a trait aux relations avec le Mexique, j'ai vécu à Houston pendant neuf ans, et on entend constamment parler là-bas des relations entre les États-Unis et le Mexique. Elles font grandement partie de la vie quotidienne, et il est compréhensible que ce soit la raison pour laquelle les États-Unis accordent tant d'importance au Mexique et à leur relation avec celui-ci. Par contre, j'ai l'impression que les relations entre le Canada et le Mexique sont presque inexistantes. On en entend très rarement parler, sauf lorsqu'il s'agit des irritants.

Vous avez tous les deux mentionné la question des visas. Qu'est-ce qui, dans la position du Canada sur la question, l'empêche d'agir plus rapidement pour se débarrasser de cet irritant important?

M. Carlo Dade: Je ne peux pas prendre la parole au nom du gouvernement, ni du ministre responsable, ni de l'ASFC.

M. Marc Garneau: D'accord. Dans ce cas — et je ne veux pas vous piéger —, est-ce que cela a des conséquences?

M. Carlo Dade: D'accord. Voilà une question à laquelle nous pouvons répondre.

Oui, il y a des conséquences. Le problème des visas et du Mexique a moins trait maintenant aux visas en tant que tels et concerne davantage la perception par le Mexique de la façon dont le gouvernement canadien a abordé la question. Les Mexicains ont l'impression que... Je ne fais que vous rapporter ce que j'ai entendu dire. Je ne suis pas la source. Je vous transmets simplement ce qu'on m'a dit et l'impression qui se dégage des réunions qui ont lieu. Il y a au Mexique un sentiment de frustration causé par le manque de mouvement, l'impression que la question n'est pas prise au sérieux par le gouvernement. Si nous avions simplement dit aux Mexicains que les visas allaient rester, que nous n'allions pas apporter de changement et que nous étions désolés, je pense qu'il y aurait eu des répercussions, mais le problème aurait été autre.

Mais en plus des visas en tant que tels, il y a un second problème, celui de la perception — et permettez-moi d'insister sur le mot « perception » — au Mexique par rapport à la façon dont le problème des visas a été abordé, par exemple des conversations avec des ministres qui n'ont pas eu de suite ou qui ont été oubliées à la réunion suivante; le fait que les Mexicains ont l'impression qu'ils n'allaient pas être inclus au départ dans l'initiative de l'autorisation de voyage électronique et l'incompréhension par rapport au fait qu'une relation aussi importante ne soit pas incluse; le manque de compréhension par rapport au coup subi par le Canada dans le domaine du tourisme; la dégradation de la perception du Canada et du Mexique; et les occasions pour la Petroleum Services Association et d'autres groupes de se rendre au Mexique pour discuter librement des possibilités créées par la réforme dans le domaine de l'énergie.

Il ne s'agit pas que des visas en tant que tels. Il y a aussi la perception de la façon d'aborder le problème. Je pense que cette perception peut être changée si le gouvernement prend des mesures concrètes. C'est aussi... Les enjeux de sécurité relatifs au Mexique et aux voyages avec le Mexique sont — je ne trouve pas de façon polie de qualifier ces préoccupations — ridicules. Voilà peut-être un problème.

M. Marc Garneau: Merci.

J'ai une dernière question à poser rapidement.

Vous avez dit que le fait que les États-Unis pourraient finir par vouloir remplacer l'ALENA ou s'en débarrasser, si le Partenariat transpacifique entre en vigueur, n'est pas un grand secret, et j'ai trouvé ce point de vue intéressant. De ce côté-ci de la frontière, deux des problèmes dont j'entends parler comme étant des irritants

majeurs sont évidemment la gestion de l'offre et la propriété intellectuelle, qui est peut-être le plus important.

J'aimerais que vous me disiez tous les deux, en commençant par M. Robertson, si vous envisagez d'autres obstacles majeurs, à part ces deux-là.

M. Colin Robertson: Voulez-vous dire du point de vue des États-Unis, monsieur?

M. Marc Garneau: Oui.

M. Colin Robertson: Vous avez cerné les deux enjeux par rapport auxquels M. Heyman, l'ambassadeur actuel, et M. Jacobson, son prédécesseur, estiment avoir fait des progrès, mais pas suffisamment, c'est-à-dire la gestion de l'offre et la propriété intellectuelle, surtout en ce qui a trait à la protection des brevets. Ils ont l'impression que nous ne sommes pas sur la même longueur d'onde qu'eux et que les Européens, par exemple.

Mais je dirais que les Américains ont aussi du chemin à faire pour ce qui est de la gestion de l'offre. Personnellement, je crois que nous devrions envisager cela comme une occasion. Je pense que le télescope dans lequel nous regardons est à l'envers.

J'étais membre de l'équipe qui a négocié l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Nous avons entendu bon nombre des mêmes arguments à l'époque, c'est-à-dire que nous n'allions pas pouvoir être compétitifs, de la part de notre industrie vinicole, et, d'après mes souvenirs, de la part d'un fabricant en particulier, Lee Valley Tools. À l'heure actuelle, Lee Valley Tools vend 80 % de ses produits aux États-Unis, et notre industrie vinicole se porte extrêmement bien. Je suis convaincu que nos fromages artisanaux, en particulier les 300 variétés produites au Québec, peuvent dominer dans le monde. Mais nous devons tourner le télescope pour regarder du bon côté.

● (1200)

Le président: Nous allons devoir revenir là-dessus au cours de la deuxième série de questions.

Nous allons suspendre la séance pendant un instant, le temps d'accueillir notre invité de Toronto, puis nous allons revenir tout de suite. Après son exposé, nous allons reprendre les séries de questions.

● (1200)

(Pause)

● (1200)

Le président: Monsieur Wilson, je suis heureux que vous preniez part à la séance par vidéoconférence depuis Toronto. Nous venons de passer la première heure de la séance à parler de certains des enjeux liés à la concurrence en Amérique du Nord. Nous avons écouté des exposés et posé une série de questions.

Nous allons maintenant vous céder la parole, monsieur, pour votre déclaration préliminaire, puis nous allons poursuivre nos séries de questions au cours de la prochaine heure.

Vous avez la parole, monsieur Wilson.

L'hon. Michael Wilson (président, Barclays Capital Canada Inc., à titre personnel): Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis heureux de témoigner de nouveau. Je suis désolé de ne pas être parmi vous. Je vais attendre que vous en ayez fini avec moi pour vous dire si je suis vraiment heureux de témoigner, mais je sûr que la séance va être bonne.

Ce que je veux faire aujourd'hui, principalement, c'est d'insister sur l'importance de la relation de l'ALENA et de la région économique élargie dans laquelle nous vivons et travaillons, d'encourager un ensemble d'efforts davantage proactifs de la part des trois gouvernements afin qu'ils cernent les obstacles à la croissance et les possibilités de développement et de souligner l'importance de la collaboration entre les trois gouvernements pour renforcer la région.

Je suis sûr que les autres témoins vous ont parlé de l'importance du commerce, de l'énergie, des transports et de la sécurité nationale. Je ne vais pas m'étendre là-dessus. La seule chose que j'ajouterais à ce qui a probablement déjà été dit, c'est que vous devriez peut-être consulter le rapport Zoellick-Petraeus rédigé sous les auspices du Council on Foreign Relations.

Je pense que la conclusion générale, c'est que nous entretenons une relation intégrée très forte. La paix règne. Il y a une convergence et une performance économique croissante entre les trois pays. Il y a de petites tensions politiques qui ont été abordées par d'autres témoins, mais il s'agit probablement de la meilleure relation à trois dans le monde, et certainement de l'une des plus fortes sur le plan économique.

Les progrès réalisés au cours des 20 dernières années sont grands. Je pense que l'ALENA est en soi une grande réussite, qui a fait croître de beaucoup les échanges, les investissements et l'intégration économique. Cela se manifeste le plus clairement dans la chaîne d'approvisionnement de l'ALENA, qui a permis à bon nombre de nos petites et moyennes entreprises de participer beaucoup plus activement à l'économie nord-américaine. Je pense que la relation entre les États-Unis et le Canada est bonne, comme en témoigne la gestion de la frontière, l'entente Par-delà la frontière, le travail effectué par le Conseil de coopération en matière de réglementation, la collaboration sur le plan de la sécurité nationale et l'entente récente concernant le prédédouanement, qui est un autre bon exemple. Le Mexique est assurément de plus en plus important dans les échanges et les investissements, dans le secteur bancaire et dans celui de la fabrication. Bon nombre de nos entreprises mènent des activités au Mexique.

Nous devons cependant faire un pas en arrière et déterminer quelle est la place que nous occupons dans le monde. Le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est très compétitif. L'Union européenne est très coordonnée, tant économiquement que politiquement. L'Asie l'est moins, mais il s'agit assurément d'un important concurrent, comme le sont les pays non alignés, en particulier les pays BRIC, c'est-à-dire le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine. Mais comme nous l'avons entendu dire par d'autres, des vents contraires soufflent dans chacun de nos pays. Nous devons essayer de composer avec cette situation le plus efficacement possible, la concurrence potentielle allant croissant au fil des ans.

Permettez-moi simplement de formuler deux ou trois observations concernant certaines préoccupations, puis je vous ferai part de ma conclusion générale. Je pense que vous avez parlé ce matin du Partenariat transpacifique et de la conclusion de l'accord avec l'Union européenne. Pour ce qui est de l'énergie, il y a les enjeux concernant le pipeline Keystone, mais aussi concernant l'évolution des fondements du marché attribuable à la révolution du gaz de schiste et au potentiel d'accroissement de la production au Mexique. Comment allons-nous gérer tout cela de la façon la plus efficace possible? Au moment où j'ai commencé à entendre votre discussion, vous parliez de ton donné en haut lieu. Je ne vais montrer personne du doigt, mais je pense que nos deux pays ont contribué à l'affaiblissement de l'engagement en haut lieu.

Je crois que la chose la plus importante, c'est que nous vivons dans un monde qui évolue rapidement et qu'il faut que beaucoup plus de choses se fassent en collaboration, à mon avis, pour que nous puissions tirer parti de cette situation.

• (1205)

Ce que je veux dire, au fond, c'est que nous jouissons d'une position avantageuse. Nous disposons de nombreux avantages à l'heure actuelle. Les obstacles auxquels nous faisons face actuellement sont assurément surmontables. Le secteur privé fait du très bon travail, mais, pour maintenir nos avantages et les accroître, je crois que nos trois gouvernements devraient dialoguer et collaborer de façon proactive, non seulement les trois chefs d'État, mais aussi les intervenants clés à l'échelon ministériel dans les principaux domaines, dans les domaines importants. Cela devrait également supposer des consultations approfondies auprès du secteur privé.

Ce que j'envisage ici, c'est une rencontre bien planifiée et exhaustive des trois chefs d'État une fois l'an, assortie d'un rapport sur les activités dans les domaines clés et d'un accord sur un ensemble d'objectifs pour l'avenir. Cela pourrait à mon avis être complété efficacement par nos ambassades et par les six ambassadeurs présents dans nos trois pays, qui sont capables de faire un travail très efficace sur le terrain.

Je crois cependant que la chose importante, c'est que nous devons mieux définir notre position, comme ensemble de trois pays travaillant en collaboration, pour renforcer l'Amérique du Nord. Nous pouvons bâtir sur les bases de la relation commerciale, mais il y a beaucoup de choses à faire pour donner de l'ampleur à la collaboration afin de renforcer notre position dans le monde.

Je ne recommande pas la création d'un marché commun ni une limitation quelconque de notre souveraineté nationale, mais j'envisage une collaboration accrue dans les domaines clés. Il y a des irritants dans les trois pays. Il y a les exigences relatives aux visas — on vient tout juste d'en parler — et le pipeline Keystone XL, évidemment, et les problèmes liés à l'immigration. Je crois qu'il s'agit des trois enjeux les plus médiatisés. Je n'en nie pas l'existence, mais je pense que, si nous élargissons le dialogue, si nous visons plus haut par rapport à ce qui est important et à ce qui peut être accompli au sein de nos trois pays, et si nous le faisons de façon très claire, nous pouvons accroître cette position avantageuse que nous occupons collectivement et, idéalement, préparer le terrain pour des ententes dont les résultats positifs nous permettront de relever le niveau et de surmonter ces difficultés.

Permettez-moi de conclure en parlant du lien entre cela et le rôle des députés.

J'encourage chacun de vous à établir des liens avec vos homologues des deux autres pays. Tirez parti de l'existence du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis. Je participais à ses activités lorsque j'étais député, et j'ai trouvé que cela était particulièrement utile dans le contexte des discussions que nous tenions à l'occasion des réunions du groupe et lorsque j'ai été ministre, car j'ai conservé certaines des relations que j'avais établies là-bas.

Je vais en mentionner une seule. Bill Frenzel, très éminent expert des échanges commerciaux, a été d'une grande aide pendant la conclusion des accords de libre-échange entre les États-Unis et le Canada, et il m'a aidé à négocier avec d'autres personnes, notamment avec Sam Gibbons, qui était alors président du sous-comité du commerce.

Je crois que ces relations peuvent nous être très utiles. Je vous encourage à envisager d'inclure le Mexique dans le Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, et, si cela n'est pas possible, à mettre sur pied un groupe interparlementaire pour la collaboration entre le Mexique et le Canada.

Là-dessus, monsieur le président, merci beaucoup de m'avoir permis de prendre la parole. Je répondrai avec plaisir à toutes vos questions.

• (1210)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Wilson. Nous sommes heureux que vous preniez part à la séance d'aujourd'hui.

Nous allons commencer notre deuxième série de questions.

Nous allons vous céder la parole, monsieur Trottier, pour cinq minutes.

M. Bernard Trottier (Etobicoke—Lakeshore, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui et de nous présenter leurs témoignages. Je pense qu'il s'agit d'une contribution utile en vue du prochain Sommet des leaders nord-américains.

Nous avons pris bonne note de vos commentaires selon lesquels nous considérons souvent que nos relations avec les États-Unis et le Mexique vont de soi pour la simple raison que leur présence se fait énormément sentir ici, qu'ils sont situés très près de nous et qu'ils nous sont peut-être un peu moins inconnus que quelques-uns des autres pays avec lesquels nous entretenons des relations. J'estime que nos relations avec ces deux pays sont solides et très bien établies. Je sais que, bien souvent, nous mettons l'accent sur les pommes de discorde, mais nous devons reconnaître que, à certains égards, nos relations avec ces pays sont extrêmement solides.

J'aimerais d'abord faire des commentaires sur les relations entre le Canada et le Mexique. Il se trouve que je suis président du Groupe d'amitié parlementaire Canada-Mexique. J'ai entendu des recommandations semblables à celles formulées par M. Wilson, selon lesquelles il pourrait être utile de mettre sur pied un groupe parlementaire nord-américain. Le Mexique est le troisième partenaire commercial en importance du Canada. Je pense que bon nombre de Canadiens ne le savent pas. Cela n'est pas le fruit du hasard. Cela est attribuable au fait que notre relation avec le Mexique est parvenue à maturité grâce à nos échanges commerciaux avec le Mexique et au caractère solide et étroit des liens qui unissent les deux pays.

Cependant, nous avons eu de multiples discussions avec le Mexique sur la question des visas. En 2009, 10 000 demandes d'asile ont été présentées au Canada, ce qui a engendré des coûts astronomiques pour notre pays. D'aucuns estiment que chaque demande se traduit par des coûts d'environ 50 000 \$ liés aux services sociaux, aux services de santé, aux services consulaires et, au bout du compte, aux procédures d'expulsion. Le Canada a fini par devoir assumer des coûts d'environ un demi-milliard de dollars au cours d'une seule année. En ce qui a trait aux effets sur le tourisme, je vous dirai qu'il est difficile d'avancer qu'ils sont considérables. Nous devons simplement comprendre le point de vue du Canada. Je sais que, sur cette question, une foule de médias canadiens ont pris le parti du Mexique, mais j'estime qu'on doit comprendre la position du Canada.

J'accueille favorablement les recommandations concernant le fait d'aller de l'avant et d'accélérer la progression des travaux liés à l'autorisation de voyage électronique et le programme trilatéral pour les voyageurs dignes de confiance, vu qu'il s'agit là d'éléments extrêmement cruciaux. À l'heure actuelle, notre ambassade au

Mexique peut traiter une demande de visa en moins de une semaine moyennant des frais de 100 \$. Les gens qui veulent venir au Canada, plus particulièrement les touristes plus fortunés qui veulent vraiment, par exemple, venir skier à Whistler, vont payer ces frais et continueront de venir ici. Je crois que, en fin de compte, en ce qui concerne les visas, notre objectif est d'instaurer avec le Mexique une relation semblable à celle que nous avons nouée avec le Chili, qui n'est plus assujéti à une obligation de visa. Cependant, il faudra que le Mexique procède à des changements très fondamentaux en ce qui concerne les taux de criminalité et les facteurs socioéconomiques. Cela ne se fait pas du jour au lendemain.

J'ai une question à poser. À mon avis, l'ALENA est un accord plus solide puisqu'il est de nature trilatérale plutôt que bilatérale. Je pense que la question de la mention du pays d'origine sur les étiquettes illustre bien cela. Je crois que le Canada et le Mexique ont défendu un point de vue très semblable, et nous avons exposé très vigoureusement notre position auprès de l'Organisation mondiale du commerce. Il s'agissait non pas du tribunal de l'ALENA, mais bien de l'Organisation mondiale du commerce, mais j'estime qu'en faisant cause commune, nous avons été en mesure d'exercer une certaine influence sur l'élaboration des politiques aux États-Unis.

J'adresserai à tous les témoins la question suivante: de par sa nature trilatérale plutôt que bilatérale, l'ALENA est-il un modèle plus solide d'accord? En d'autres termes, est-il moins asymétrique? Une relation trilatérale offre-t-elle un plus grand nombre de possibilités qu'une relation bilatérale comme celle que nous entretenons auparavant avec les États-Unis?

Monsieur Wilson, vous pourriez peut-être répondre en premier. Je sais que vous avez joué un très grand rôle dans le cadre de l'accord de libre-échange Canada-États-Unis. Pourriez-vous nous expliquer en quoi une relation trilatérale est peut-être plus solide qu'une relation bilatérale?

• (1215)

L'hon. Michael Wilson: À mes yeux, il ne fait aucun doute qu'une relation trilatérale rend ces pays plus forts. Tout d'abord, grâce à l'ALENA, le Mexique est devenu partie prenante de l'accord que le Canada avait précédemment conclu avec les États-Unis, et cela a assurément contribué de façon très importante à l'essor de son économie. Le Mexique a connu une croissance économique. De toute évidence, les États-Unis sont le pays le plus important des trois concernés; il n'y a aucun doute là-dessus. Cependant, lorsque j'étais à Washington, j'ai souvent eu l'occasion de discuter avec mon homologue, l'ambassadeur du Mexique aux États-Unis. Je pense que nous avons été en mesure de discuter de problèmes communs pour le bénéfice des trois pays. C'est certain.

Si vous le permettez, je formulerai un bref commentaire sur une question que vous avez soulevée plus tôt, à savoir celle des visas. Selon moi, il est important que nous nous rappelions les raisons pour lesquelles des mesures ont été prises à cet égard. Vous y avez fait allusion. La décision a été prise pendant que j'étais à Washington. Nous n'avons pas fait cela afin de nuire au Mexique ou pour une autre raison du genre. Il s'agissait pour nous de régler le problème que vous venez de décrire. Hélas, il est plus difficile de changer les choses une fois qu'elles sont établies que de les changer avant que la décision ne soit prise.

Je me contenterai de dire que, à l'époque, l'immigration nette vers les États-Unis et le Canada était considérable. À présent que la situation s'est stabilisée — en fait, l'immigration nette est probablement nulle —, les gens, surtout ceux qui se trouvent aux États-Unis, retournent au Mexique. J'ai même lu quelque part que cela occasionnait des problèmes dans quelques villes de la frontière américano-mexicaine.

À mon avis, nous avons maintenant l'occasion de supprimer une politique sans que cela ne crée de remous semblables à ceux qu'avait provoqués son instauration.

Le président: Monsieur Dade, aviez-vous un bref commentaire à faire à ce sujet?

M. Carlo Dade: J'aimerais mentionner très rapidement que la question des visas est l'une de celles qui, à mon avis, devraient vraiment être abordées avec le gouvernement et la population du Mexique. Si je ne m'abuse, vous allez recevoir ici l'ambassadeur du Mexique.

Je vous ferai observer que les problèmes ne se limitent pas au seul Mexique. Le Canada est la dernière économie membre de l'APEC à adopter la carte de voyage d'affaires de l'APEC. En ce qui a trait aux déplacements des gens, nos problèmes ne se limitent pas à ceux qui concernent le Mexique. Quelle que soit la raison, cela aura une incidence sur notre compétitivité. Il s'agit là d'autres questions sur lesquelles nous devons nous pencher.

Pour ce qui est des relations trilatérales nord-américaines, je vous dirai que leur efficacité varie d'une question à l'autre. Comme vous le savez, je suis un ardent défenseur de notre relation avec le Mexique, mais je suis le premier à admettre qu'il y a quelques questions sur lesquelles il serait plus simple de ne faire affaire qu'avec les États-Unis, par exemple la coopération en matière de sécurité. À un moment donné, nous serons en mesure de faire une plus grande place au Mexique, mais si j'avais un précieux conseil à formuler, ce serait de ne pas aller trop rapidement de l'avant avec l'armée mexicaine — avec la marine, oui, mais avec l'armée, cela me poserait de graves problèmes.

De façon plus générale, nous tirons parti d'occasions qui s'offrent à nous au Mexique, tout comme les États européens tirent parti des possibilités qui s'offrent à eux dans l'ensemble de l'Europe. Sur le plan économique, si vous discutez avec des représentants d'entreprises comme Bombardier, Palliser Furniture... Bon Dieu, les gens du secteur des pipelines remercient le ciel du fait que nous ayons des relations avec le Mexique, vu que les Mexicains construisent des pipelines, et nous, non.

Je pense que, dans l'ensemble, nous nous en tirons mieux, mais il est toujours possible de trouver des points sur lesquels des relations bilatérales sont plus avantageuses.

Le président: Merci.

Madame Laverdière, vous avez cinq minutes.

[Français]

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leurs présentations fort intéressantes.

On a beaucoup parlé de l'importance de maintenir des liens au plus haut niveau et de la façon dont cela influe sur la relation dans son ensemble.

Le fait que le sommet n'ait pas eu lieu ce printemps comme prévu a-t-il eu un impact particulier ou un écho au Mexique ou aux États-Unis? J'adresse ma question à MM. Robertson et Dade.

M. Colin Robertson: D'après moi, l'impact a été mineur parce que nous avons décidé de tenir une conférence à l'hiver de cette année. Il est préférable de tenir une conférence. Comme vous le savez, il y a quelques années, nous avons annulé la conférence et cela a eu un impact. À la fin de février, étant donné la controverse entourant les visas et le projet d'oléoduc Keystone XL, les circonstances n'étaient pas favorables à la tenue d'une conférence et à l'adoption de bonnes résolutions. Pour nous, il vaut mieux tenir une conférence qui débouchera sur de bonnes résolutions et de bons résultats. Nous sommes d'ailleurs ici pour mieux préparer la conférence qui aura lieu au Canada, en novembre ou en décembre prochain.

• (1220)

M. Carlo Dade: De mon point de vue, il n'y a pas eu de grand impact. Il est bien connu dans les cercles politiques de chaque pays que le premier ministre du Canada n'avait d'autre choix que d'annuler la conférence étant donné la situation politique du moment au Canada, avec la possibilité d'une élection et toutes ces choses. Ce n'est pas la première fois que le sommet a été annulé. C'était la troisième fois. Ce n'était pas une grande surprise pour l'entourage du président des États-Unis et celui du président du Mexique.

[Traduction]

En ce qui concerne la gestion de la relation, je dirai que la relation fonctionnera bien sur un certain plan,

[Français]

au niveau technique.

[Traduction]

Chaque jour, les membres de la commission trilatérale sur les normes environnementales applicables à la production de gadgets se réunissent, de sorte que les choses de ce genre ne disparaîtront pas. Nous avons perdu le nord,

[Français]

la vision globale et la capacité de faire avancer la relation.

[Traduction]

Nous parvenons à nous maintenir à flot et à faire du surplace.

[Français]

En même temps, les autres groupes d'intégration comme l'Alliance du Pacifique

[Traduction]

progressent rapidement, vu qu'ils disposent d'un excellent leadership. En l'occurrence, le surplace équivaut à un recul.

Mme Hélène Laverdière: Cela rappelle ce que Einstein, je crois, a dit, à savoir que la vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre.

Merci.

[Français]

J'ai aussi été frappée par vos commentaires sur le Mexique.

[Traduction]

Veuillez m'excuser. Allez-y, monsieur Wilson.

L'hon. Michael Wilson: Merci beaucoup.

Je pense que l'annulation de cette réunion trilatérale confirme la justesse de ce que j'ai dit.

Tout le monde était d'avis que le programme était beaucoup trop maigre, et qu'il était axé uniquement sur les questions qui divisaient les trois pays. Je propose que nous adoptions un programme beaucoup plus vaste de manière à ce que nous puissions discuter tant des éléments positifs que de quelques-uns des sujets de dissension. Il y aura toujours des sources de conflit, mais les éléments positifs pour nos trois pays sont beaucoup plus nombreux, et plus nous pourrions discuter de ces éléments et de la manière dont nous pouvons les améliorer pour le bénéfice des trois pays, mieux ce sera pour eux et pour l'ensemble du territoire visé par l'ALENA.

J'aimerais faire très brièvement un autre commentaire. Je pense que M. Dade a déjà dit quelque chose de semblable. À mon avis, il est très important que nous ayons une discussion en personne. Le président des États-Unis a beaucoup d'autres chats à fouetter. Les dirigeants du Mexique et du Canada sont un peu moins occupés, mais ils ont tout de même des agendas très chargés. Il est très important qu'on les amène à trouver un peu de temps pour se pencher sur ces questions relatives à l'ALENA, car autrement, ce sont des gens d'échelons inférieurs, comme M. Dade l'a souligné, qui s'en occuperont. Ce que je veux dire, c'est que nous devons utiliser nos dirigeants pour qu'ils nous sensibilisent sur ces questions et qu'ils prennent des mesures susceptibles d'améliorer les choses de façon beaucoup plus efficace pour les trois pays.

Mme Hélène Laverdière: S'il me reste encore du temps, j'aimerais poser une brève question.

Au sujet des domaines où la collaboration serait possible, j'aimerais que vous me parliez des mesures supplémentaires que les trois pays pourraient prendre de concert afin de lutter contre la menace que posent les changements climatiques. Je m'adresse de nouveau à vous trois, bien que je ne sache pas si vous aurez tous le temps de vous exprimer.

•(1225)

M. Colin Robertson: Je me contenterai de souligner que, à mes yeux, le travail que font les trois ministres et le fait qu'ils aient convenu, à l'issue de la réunion tenue hier au Mexique, de créer un groupe chargé de se pencher sur les changements climatiques, constituent des éléments très positifs.

En ce qui a trait à l'établissement de normes en matière de fracturation en Amérique du Nord, je mentionnerai que nous sommes les chefs de file sur le plan des progrès technologiques dans le secteur de l'énergie. Il s'agit non pas uniquement des États-Unis, mais aussi du Canada et du Mexique. Si nous faisons cela comme il faut, ces normes deviendront le point de référence à l'échelle mondiale. Nous pourrions les présenter à Paris, où elles seront adoptées par le reste du monde.

Comme Carlo et Michael Wilson l'ont dit, si nous n'allons pas de l'avant, nous courons le risque de devenir des conformistes. Une occasion s'offre à nous ici, en Amérique du Nord. Notre culture est extrêmement novatrice, et grâce à son pluralisme, l'Amérique du Nord est extrêmement bien placée pour établir des normes qui deviendront essentiellement des normes internationales en ce qui a trait à la façon de vivre.

Voilà l'élément réellement important: l'établissement de normes générales en matière d'énergie. Comme vous l'avez dit, nous sommes des chefs de file dans ce domaine, et nous pouvons fixer des normes et aller les présenter à Paris.

[Français]

M. Carlo Dade: Je vais nager à contre-courant et affirmer qu'il faut suivre le leadership des premiers ministres.

[Traduction]

Des gouvernements provinciaux montrent la voie à suivre, comme le font, selon moi, les gouverneurs aux États-Unis. Il faut donc emboîter le pas aux premiers ministres.

Le président: Merci.

Mme Brown sera la dernière intervenante du présent tour. Allez-y, s'il vous plaît. Vous avez cinq minutes.

Mme Lois Brown (Newmarket—Aurora, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie infiniment de votre présence.

Carlo, je suis très heureuse de vous revoir ici. Il y a bien longtemps qu'on ne vous avait pas vu. Soyez à nouveau le bienvenu.

Monsieur Wilson, j'ai été vraiment ravie de vous entendre dire que nous pouvions cerner les éléments positifs et aller de l'avant en nous appuyant sur eux. Notre ministre des Transports s'est récemment rendu à Washington pour faire une annonce conjointe avec l'administration américaine concernant la sécurité ferroviaire. On attendait cela depuis longtemps. Il a fallu que quelques catastrophes surviennent en Amérique du Nord pour que nous en arrivions là. Je crois que, à ce chapitre, sans mauvais jeu de mots, il y a des choses qui sont sur la bonne voie, et il est vraiment merveilleux qu'un accord soit en cours de négociation. À son retour, le ministre a indiqué qu'il était très optimiste quant aux éléments sur lesquels nous pouvons nous entendre. À mon avis, il s'agit là d'exemple de choses sur lesquelles nous devons faire porter l'accent de manière à ce que nous puissions dire: « Regardez ce que nous avons réussi à faire en tant que continent nord-américain. Quel est le prochain projet? »

Je vais commenter les propos qu'a tenus M. Robertson, et je demanderai à Carlo de formuler des observations. Les autres pourront peut-être intervenir par la suite.

Monsieur Robertson, vous avez dit que les États-Unis doivent savoir que, en matière de sécurité, nous veillons sur eux — je crois qu'il s'agit des termes que vous avez utilisés. À l'heure actuelle, même près de une décennie et demie après les événements du 11 septembre, les États-Unis sont excessivement prudents. Même les Canadiens ont dorénavant besoin d'un passeport pour entrer aux États-Unis, ce qui n'avait jamais été le cas auparavant — la circulation à la frontière était pratiquement libre.

Carlo, j'aimerais que vous nous indiquiez si le Canada possède une certaine expertise en matière de sécurité qu'il pourrait transmettre au Mexique de façon à faire progresser les choses en vue d'une suppression de l'obligation de visa. Y a-t-il des choses que nous faisons vraiment bien sur ce plan et qui pourraient nous aider à cet égard?

Quant à vous, messieurs, vous pourrez peut-être formuler des observations par la suite.

M. Carlo Dade: Merci, madame Brown. Je vous remercie aussi de votre mot de bienvenue.

J'avancerais que nous devons dissocier la question de la sécurité de celle des visas. Comme votre collègue, M. Trotter, l'a mentionné, la question des visas est liée aux réfugiés, aux demandeurs d'asile illégaux et à ceux dont la légitimité est contestée. Le Mexique pose des problèmes en matière de sécurité non pas pour le Canada, mais pour les États-Unis, de la même façon que les États-Unis posent un problème de sécurité pour le Canada. Le taux d'homicide enregistré en bordure du passage frontalier Detroit-Windsor l'illustre bien. À Detroit, le taux est de 44 homicides pour 100 000 habitants, et à Windsor, de 0 pour 100 000 habitants. Il n'est pas nécessaire d'être muni d'un visa ou de subir un contrôle de sécurité dans un aéroport pour entrer à Windsor. À nos yeux, il s'agit là du véritable problème en matière de sécurité que posent les déplacements et les entrées au Canada.

Cela dit, votre question portant sur les mesures que nous pouvons prendre pour aider le Mexique sur le plan de la sécurité est intéressante. Il y a de cela quelques années, j'ai présenté une conférence à l'école de guerre maritime de Mexico. Les gens de cet établissement étaient préoccupés par des questions liées à la gestion et à l'organisation. Je ne suis pas certain que nous puissions faire grand-chose sur le plan de la sécurité. L'armée mexicaine veut que le Canada l'aide dans sa lutte contre le trafic de drogue et les gangs de narcotrafiquants, et les Forces canadiennes et le MDN lui dit de s'adresser à la GRC. Nous sommes en présence d'une certaine asymétrie.

En outre, nous ne connaissons pas tous les détails du Plan Colombia et des stratégies de lutte contre le trafic de drogue et les insurrections dont disposent les États-Unis. L'aide que nous fournissons au Mexique est liée aux activités qui exigent la présence de l'Agence canadienne de développement international, par exemple les activités visant le renforcement de la justice et de la règle de droit. Les mesures que nous prenons pour accroître la sécurité dans les Amériques, par exemple en finançant, par l'entremise de l'ACDI, des programmes de renforcement de la justice et de la règle de droit, viennent s'ajouter à ce que les Américains font dans les Caraïbes et ailleurs. Nous avons retiré l'ACDI du Mexique. Quant à l'agence américaine pour le développement international, elle est toujours présente là-bas, et elle a la capacité de fournir une aide dans un domaine où, assez étrangement, nous serions véritablement à même d'aider le Mexique, à savoir la fourniture de ressources et d'un soutien financier.

La dernière chose que j'aimerais mentionner à propos de la sécurité est intéressante. D'après un sondage qu'a mené Bob Pastor auprès du public tout juste avant de décéder, les Mexicains sont plus favorables que les Américains ou les Canadiens à l'établissement d'un périmètre de sécurité nord-américain. Il y a des mesures que nous pourrions prendre de concert avec le Mexique et qui pourraient se révéler utiles à cet égard, mais si nous voulons apporter notre contribution, nous devons faire en sorte que l'ACDI retourne au Mexique.

• (1230)

Mme Lois Brown: C'est intéressant.

Me reste-t-il du temps?

Le président: Est-ce que l'un ou l'autre d'entre vous a un commentaire à faire là-dessus?

M. Carlo Dade: Je mentionnerai que je suis d'accord avec M. Wilson pour dire que le Canada et les États-Unis devaient adopter une perspective plus large, mais je nuancerais ces propos en disant que cela doit se faire en réaction au Partenariat transpacifique. Là encore, lorsque le nombre de parties passera de 3 à 13, cela aura des

répercussions notables sur l'accès particulier et privilégié aux États-Unis que nous avons eu pendant 20 ans. Essentiellement, cet accès disparaîtra. Nous devons vraiment réfléchir à ce que nous ferons pour réagir à cela. Je crois que cela détermine le programme de nos discussions avec les États-Unis. Cela attirera leur attention et garantira leur participation. Cela nous met dans une situation semblable à celle du Mexique. Le Mexique est inquiet à ce sujet, et nous ne le sommes pas encore, ce qui me préoccupe réellement.

M. Colin Robertson: Je tiens simplement à dire que, selon moi, le gouvernement actuel a pris une mesure très judicieuse en intégrant l'ACDI au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Au moment d'établir un lien entre nos objectifs en matière de développement et nos objectifs en matière de commerce, nous devons garder présent à l'esprit que le Mexique est notre troisième partenaire commercial en importance, et qu'il y a des mesures que nous pouvons prendre pour soutenir la réalisation de nos objectifs commerciaux, mais aussi pour aider le Mexique à se développer, principalement dans les secteurs que Carlo Dade a décrits, par exemple ceux de la formation policière ou judiciaire. Il y a des choses que nous faisons très bien et que nous avons accomplies de façon probante un peu partout dans le monde, par exemple en Europe de l'Est, au Moyen-Orient, en Afghanistan et dans certaines régions de l'Afrique. Haïti est un bon exemple — nous avons appris là-bas des choses dont nous pourrions probablement faire profiter les Mexicains, s'ils le souhaitent.

Le président: Merci.

Le temps est écoulé.

Je vais demander à M. Wilks d'entreprendre le prochain tour. Vous avez cinq minutes.

M. David Wilks (Kootenay—Columbia, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

J'aimerais poursuivre dans le même ordre d'idées. Monsieur Dade, vous êtes un retraité de la GRC. J'ai toujours été intéressé et fasciné par le partage du renseignement, que vous avez évoqué en parlant des accords trilatéraux. Je me demande où se trouve le maillon faible. Y a-t-il un maillon faible en matière de partage du renseignement? Dans quelle mesure pouvons-nous améliorer encore les choses à cet égard?

M. Carlo Dade: J'avancerais que le Mexique présente des lacunes à plusieurs égards. On relève des problèmes sur le plan de la protection des renseignements et du personnel. La GRC a mené là-bas quelques activités qui ont donné de bons résultats. En fait, Colin est mieux placé que moi pour parler de la coopération, de l'aide et de la formation militaires.

Là encore, nous ne savons tout simplement pas comment fonctionnent les initiatives comme le Plan Colombia, mais l'essentiel tient à envoyer du monde là-bas. Nous avons besoin de relations. Nous devons savoir à qui nous pouvons faire confiance. Nous devons savoir qui fait quoi sur le terrain, et, à cette fin, l'unique solution consiste à envoyer des gens là-bas.

Je crois qu'on a récemment réduit notre budget en matière de sécurité au Mexique. Nous allons perdre un employé de l'ambassade qui s'occupait de questions relatives à la sécurité, et il s'agit de quelque chose qui doit... En fait, je suggère fortement qu'on envisage de revenir sur cette décision et d'accroître plutôt que de réduire les sommes affectées à la sécurité au Mexique.

Cela dit, les relations personnelles représentent la meilleure solution aux failles de sécurité.

•(1235)

M. David Wilks: Monsieur Robertson.

M. Colin Robertson: Je veux simplement souligner que, comme vous le savez, et comme M. Dade l'a expliqué, les autorités mexicaines savent très bien que la collaboration entre la police mexicaine et, par exemple, la GRC, le FBI, le SCRS, la CIA et d'autres organismes de renseignement du Canada et des États-Unis n'est pas aussi harmonieuse qu'elle devrait l'être. La collaboration entre le Canada et le Mexique ou entre les États-Unis et le Mexique n'est pas optimale, mais on travaille là-dessus.

Sur le plan militaire, quelques progrès ont été réalisés. Vous vous rappelez peut-être que, pendant un certain nombre d'années, le Mexique ne participait pas aux réunions de la Défense des Amériques. Cela a changé récemment, et j'estime qu'il s'agit d'un élément positif de l'administration Peña Nieto. Toutefois, en ce qui concerne une réforme de nature structurelle, le Mexique a encore beaucoup de chemin à parcourir. Au Mexique, le ministre de la Défense est un officier en uniforme, alors que, au Canada et aux États-Unis, ce poste est occupé par un civil. Le Mexique a donc encore des mesures à prendre avant que nous puissions l'aider comme nous le souhaiterions.

M. David Wilks: Merci.

Monsieur Wilson, avez-vous quelque chose à ajouter?

L'hon. Michael Wilson: J'aimerais seulement revenir sur une observation qu'a faite M. Dade. Si j'ai bien compris, il a affirmé que l'unique tribune de dirigeants sur laquelle nous devrions concentrer nos efforts est le Partenariat transpacifique, vu l'importance qu'il revêt. Je ne nie pas que le Partenariat transpacifique est important ni qu'il pourrait mener à un abandon partiel de l'ALENA, voire à sa suppression.

Ce que je veux dire, c'est que, si nous tenons des discussions d'une plus vaste ampleur avec les États-Unis, ils ne diront pas simplement: « D'accord, aujourd'hui, nous nous occupons du Canada, qui s'inquiète à propos du KXL ou de l'étiquetage indiquant le pays d'origine. » Dans le cadre d'une discussion de ce genre, les gens seront en mesure de constater que, si nous nous mettons à affaiblir l'ALENA, cela aura des répercussions négatives sur d'autres facettes de notre relation. Ce type de discussions permettra également de replacer le Partenariat transpacifique dans un contexte beaucoup plus vaste et beaucoup plus compréhensible au sein duquel les gens comprendront qu'il pourrait être très dommageable pour l'ensemble de nos relations.

J'ai quelques commentaires à faire à propos de la sécurité. Je ne suis pas en désaccord avec ce que Colin vient de dire. Je tiens simplement à signaler que, si nous discutons de sécurité avec le Mexique — et j'estime que nous devrions le faire —, il faudrait que nous indiquions les sujets qui revêtent de l'importance pour nous, et que nous puissions acquérir une plus grande compréhension du trafic de drogue avec lequel le Mexique est malheureusement aux prises du fait qu'il représente l'unique lien terrestre entre l'Amérique du Sud et les États-Unis, où la demande est extrêmement forte. Cela va miner notre capacité de composer avec ce problème, et vous pouvez être certains qu'il y a des membres du Congrès qui veulent que, si l'on parvient à endiguer l'afflux aux États-Unis de drogue provenant du Mexique et de pays situés plus au sud, l'on se penche ensuite très attentivement sur ce qui se passe à la frontière Nord — c'est ce que j'ai entendu dire lorsque j'étais à Washington.

Nous avons intérêt à acquérir une meilleure compréhension de cette situation et de ce que les trois pays peuvent faire en vue de régler de concert ce problème éventuel.

M. David Wilks: Merci.

Le président: Nous allons passer à M. Dewar. Vous avez cinq minutes.

M. Paul Dewar: Merci, monsieur le président.

J'aimerais de nouveau remercier les témoins, plus particulièrement le dernier que nous avons entendu, M. Wilson.

J'aimerais poursuivre la discussion à propos du PTP et entendre les commentaires de M. Wilson, puis peut-être ceux de M. Dade et de M. Robertson.

Si je vous ai bien compris, vous — et peut-être aussi M. Dade — êtes en train de dire que la collaboration entre les trois pays sur les questions relatives aux marchés et aux normes est possible, et qu'elle s'est même concrétisée, et que des améliorations sont nécessaires, mais que, comme on vient de le dire, les difficultés sont plus grandes lorsque le nombre d'intervenants est plus élevé. Je crois que les deux témoins affirment que nous devons mettre au point un programme nord-américain en vue du PTP. Le cas échéant, quand devrions-nous le faire? Je suppose que cela devrait déjà avoir été fait. J'aimerais que vous indiquiez quelques-uns des sujets à propos desquels nous pourrions en venir à adopter une démarche semblable. Enfin, j'aimerais savoir si tout cela est possible. L'idée paraît intéressante, mais bien que ces pays souhaitent collaborer, ils sont en concurrence les uns contre les autres.

En un mot, j'aimerais que les témoins nous disent s'ils croient que l'élaboration d'un programme nord-américain commun en vue ou dans le cadre du PTP est possible, et, le cas échéant, les sujets sur lesquels nous pourrions nous entendre. À coup sûr, j'aimerais savoir ce que M. Wilson en pense en tant qu'ancien ministre des Finances et à titre de diplomate. J'aimerais ensuite entendre les commentaires de M. Dade et de M. Robertson.

•(1240)

L'hon. Michael Wilson: Si vous le permettez, je vais brièvement aborder votre question sous un angle différent.

Que se passerait-il si c'était l'Union européenne qui était concernée par le PTP? On tiendrait compte non seulement des intérêts de l'Allemagne ou des intérêts communs de l'Allemagne ou de la France, mais bien de ceux de l'ensemble des États membres.

Ce que je veux dire, c'est que, même si nous sommes conscients du fait que des négociations qui ne feraient intervenir que les États-Unis et le Japon seraient plus simples, les relations commerciales entre nos trois pays sont d'une ampleur beaucoup plus vaste que celles qui unissent le Japon et les États-Unis. Nous devons être en mesure de faire valoir ce point de vue. Si les États-Unis veulent que les pourparlers soient axés non plus uniquement sur les relations entre eux et le Japon, mais sur les relations entre le Japon et les États membres de l'ALENA, il faut que cette consigne vienne d'en haut, plus particulièrement du président.

Nous devons faire valoir ce point de vue. Il est plus facile pour un négociateur commercial de n'avoir affaire qu'à un seul interlocuteur. Nous devons nous assurer qu'on comprend cela et qu'on tient compte du fait que les répercussions de l'ALENA sur nos trois économies sont profondes, vastes et considérables.

À mon avis, ce n'est que dans le cadre d'une réunion des dirigeants nord-américains s'assortissant d'un programme de vaste ampleur que nous parviendrons à faire cela. C'est essentiellement ce que je voulais dire.

M. Carlo Dade: L'ambassadeur et moi sommes d'accord là-dessus.

Monsieur Dewar, vous avez posé une très bonne question. Elle contribue à pousser plus loin la réflexion sur cette question liée au PTP.

Voici le problème. Il est possible pour les pays d'Amérique du Nord d'élargir la portée du programme en y intégrant des sujets dont ils souhaitent parler, des éléments dont ils ont besoin et des éléments qu'il serait possible de faire accepter aux Américains.

Toutefois, ce qui permettra de rassembler tout cela, c'est la suite à donner au PTP. Nous devons mettre l'accent non pas sur le PTP en tant que tel, mais sur l'ensemble des problèmes qui découlent du fait de conclure non pas un accord avec seulement deux autres partenaires, mais un vaste accord avec, essentiellement, 12 autres partenaires —, y compris la Corée — de la région du Pacifique. Cela exigera une transformation en profondeur de la manière dont nous avons structuré nos entreprises au cours des 20 dernières années.

Nous avons créé des entreprises et intégré des chaînes d'approvisionnement dans l'optique d'un marché nord-américain et dans le but d'avoir non simplement un accès aux États-Unis et au Mexique, mais bien un accès privilégié et en quelque sorte unique à ces pays. Qu'arrivera-t-il aux entreprises mexicaines qui, comme Bimbo, ont élaboré un modèle fondé sur un accès privilégié à un marché? Qu'arrivera-t-il aux entreprises canadiennes qui croyaient pouvoir profiter d'un accès privilégié et qui ont créé un modèle en conséquence? Que se passera-t-il dans le secteur de l'automobile? Nous ne construisons pas d'automobiles au Canada; nous en construisons en Amérique du Nord. Qu'arrivera-t-il à l'industrie du bœuf? Il s'agit essentiellement d'une industrie nord-américaine.

Si l'on commence à réfléchir véritablement aux mesures à prendre à l'égard du PTP, aux secteurs qui seront touchés par ce partenariat, aux groupes de travail et aux initiatives qu'on devra modifier, on se retrouve avec un programme très chargé, et cela donne une idée du défi qu'on devra relever dans l'immédiat. D'aucuns affirmeront qu'il s'agit d'une menace, et d'autres, d'une occasion exceptionnelle que nous laisserons filer au cours des deux ou trois prochaines années.

Si nous commençons à parler du PTP, à y réfléchir et à examiner tous ses effets, on pourra établir le programme avant qu'il ne soit trop tard et que nous nous retrouvions en train de nous démener pour tenter de comprendre ce qui nous est arrivé.

Le président: Monsieur Robertson.

M. Colin Robertson: Je vais vous donner un bon exemple, monsieur.

Les Américains et les Japonais sont en train de discuter des normes à appliquer dans le secteur de l'automobile. Comme Michael Wilson et Carlo Dade l'ont dit, l'automobile est un produit nord-américain. Il n'existe rien de tel qu'une voiture fabriquée aux États-Unis, au Canada ou au Mexique, vu que les automobiles fabriquées en Amérique du Nord le sont à partir de pièces provenant des trois pays, et elles peuvent être assemblées dans ces trois pays. Il n'est pas vraiment logique pour nous de mener des négociations distinctes avec le Japon comme le font les États-Unis en excluant le Canada et le Mexique. C'est à ce chapitre que nous devrions travailler en collaboration. C'est sur de telles questions que les réunions de dirigeants peuvent permettre de définir une orientation et d'amener les représentants officiels à collaborer.

À l'époque où Michael Wilson était ministre du Commerce international, j'ai été membre d'un groupe qui a participé aux négociations relatives à l'ALENA. Des comités consultatifs sur le commerce international et des groupes consultatifs sectoriels avaient contribué à nos travaux. Il n'y a aucune raison que nous ne fassions pas cela en vue d'établir un modèle nord-américain que nous

pourrions utiliser dans le cadre du Partenariat transpacifique, et qui pourrait aussi aider nos trois pays en vue des pourparlers avec les Européens.

Le Mexique a déjà conclu un accord de libre-échange. Nous sommes sur le point, j'espère, d'en conclure un aussi, et les États-Unis participent à des négociations à cette fin. Nous devrions envisager l'Amérique du Nord de la même façon que le fait le milieu des affaires, c'est-à-dire comme une seule et même entité au sein de laquelle les frontières représentent un obstacle à la compétitivité. Voilà le sens profond de la réunion d'aujourd'hui.

• (1245)

Le président: Nous allons terminer par M. Goldring.

M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aurais aimé poser quelques questions à propos des normes à Mme Greenwood avant qu'elle ne nous quitte. J'ai travaillé pendant 32 ans dans le secteur manufacturier, dont 25 au sein de ma propre entreprise de fabrication de systèmes électriques. J'ai eu affaire aux normes relatives au matériel de sécurité et à la myriade d'autres normes à appliquer — même les normes UL sont différentes des normes ULC. Il y a aussi les normes des mutuelles des manufacturiers, de la CSA et d'un certain nombre d'autres organismes. Tout cela est très contraignant. J'avais parfois l'impression que ces normes étaient, en fait, de nature protectionniste, qu'elles protégeaient certaines industries plutôt que d'autres, vu que nous ne pouvions pas, par exemple, faire venir au Canada un produit répondant aux normes UL et le revendre en tant que produit répondant aux normes ULC — cela était illicite.

J'aimerais maintenant aborder quelques questions relatives à la sécurité.

Monsieur Dade, je vous souhaite la bienvenue. Je suis heureux de vous revoir.

En ce qui concerne la criminalité, je vous dirai que je n'ai jamais eu le moindre problème au cours de mes 13 ou 15 séjours au Mexique, mais que je suis allé deux fois à Detroit, et que j'ai été victime d'un vol. Voilà pour cette question. Cela dit, j'aimerais que vous me parliez de l'ALENA et de ses résultats. Est-ce que votre organisation a mené une quelconque étude sur cet accord et sur les résultats qu'il a eus pour nous? Mon frère, qui travaillait à l'usine de fabrication de camions de General Motors à Ottawa, a acheté un camion qui avait été fabriqué au Mexique. Il était quelque peu déçu. Comment le Canada s'en est-il tiré globalement au cours des 10 dernières années par suite du Pacte de l'automobile? Est-ce que les choses se sont améliorées ou dégradées?

M. Carlo Dade: Je ne peux pas m'exprimer à propos de tous les secteurs. Dans l'ouest du Canada, nous construisons des voitures, mais pas vraiment de camions. Cela dit, en ce qui a trait à la vente de camions et de matériel de transport au Mexique, nous avons obtenu de bons résultats, tout comme les autres pays avec lesquels nous avons conclu des accords de libre-échange. Ce qui nous a permis d'avoir du succès, c'est la croissance de la classe moyenne au Mexique. Je vous rappelle que, à l'heure actuelle, au Mexique, le PIB par habitant est plus élevé qu'il ne l'est en Chine, et il le sera jusqu'en 2050. À mesure que croît la classe moyenne au Mexique, d'excellentes occasions s'offrent à l'ouest du Canada.

J'ai mentionné le blé, les légumineuses et le canola. Le Mexique est un important producteur de produits alimentaires emballés. La quantité de canola que nous exportons au Mexique est négligeable par rapport à celle que nous expédions aux États-Unis, mais nous estimons que cette croissance de la classe moyenne représente une formidable occasion pour les producteurs de matières premières et les fournisseurs de services de l'ouest du Canada.

Les entreprises qui participent à la réforme du secteur de l'énergie, celles qui sont présentes dans les champs de pétrole, non pas les sociétés comme Suncor, mais celles qui fournissent des services, qui fabriquent des plateformes et qui fournissent des fluides de fracturation, considèrent cela comme une occasion extraordinaire. L'ouest du Canada s'en tire bien. Des occasions se présentent, et nous sommes en mesure d'en tirer parti.

M. Peter Goldring: Qu'en est-il des zones transfrontalières de l'Est? Dans l'Ouest, les restrictions qui s'appliquent dans quelques postes frontaliers ralentissent les choses. Est-ce que l'Est est aux prises avec des restrictions semblables? Est-ce qu'on a commencé à utiliser des ports comme celui de Vancouver afin d'expédier des produits au Mexique plutôt que d'expédier directement ces produits par voie terrestre en passant par les zones transfrontalières? Une telle façon de faire est-elle avantageuse?

M. Carlo Dade: L'initiative CentrePort a donné de très bons résultats. On s'attend à ce que le Mexique investisse dans cette initiative et des entreprises qui y participent. En outre, le Mexique envisage d'établir un consulat à Winnipeg, ce qui lui permettrait de couvrir un territoire aussi vaste au Canada qu'aux États-Unis. Il s'agirait du seul pays à couvrir un territoire aussi considérable au Canada, et cela s'explique par l'essor du commerce. L'initiative vise non pas à surveiller les travailleurs étrangers temporaires ou les travailleurs agricoles saisonniers. Elle a été lancée pour stimuler le commerce et les investissements. Cette voie est extrêmement efficace.

Notre problème est lié à Port Metro Vancouver. Comme le port a financé lui-même ses travaux de remise en état et de modernisation, il en coûte moins cher aux navires d'accoster à Vancouver qu'à Seattle. Les gens traversent donc la frontière pour accoster à Vancouver. Les Américains ont tenté d'imposer des frais supplémentaires aux camions en provenance du Canada afin de financer la remise en état du port de Seattle, qu'on a refusé de financer au moyen d'une hausse des taxes ou des frais applicables au port. Il s'agit là de genre de problèmes que nous... Que Dieu bénisse les Américains.

Nous avons survécu aux problèmes de ce genre qui nous ont opposés à eux. Ils ont heureusement renoncé à imposer ces frais, mais la Banque nord-américaine de développement pourrait contribuer à régler ce type de problèmes — outre le Mexique, il s'agirait d'un troisième allié avec lequel nous pourrions discuter d'infrastructure commerciale d'une façon rationnelle et exhaustive. Il s'agirait d'une troisième instance qui pourrait jouer un rôle semblable à celui que jouent pour les blocs commerciaux la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement et la Banque mondiale.

• (1250)

Le président: Est-ce que les témoins ont des observations ou des réflexions à formuler avant que nous ne mettions fin à la réunion d'aujourd'hui?

Monsieur Wilson.

L'hon. Michael Wilson: J'aimerais simplement vous faire part d'une réflexion. La relation qu'entretient le Canada avec les deux autres pays dans le secteur de la technologie est extrêmement importante. Je pense que nous devrions utiliser les médianes plus vastes dont j'ai parlé afin de déterminer comment les trois pays peuvent collaborer. De toute évidence, parmi les trois pays, et probablement à l'échelle mondiale, les États-Unis sont les chefs de file dans le secteur de la technologie, mais plus nous serons actifs dans ce secteur et plus nous nous intégrerons aux activités menées dans ce pays, mieux ce sera pour nous, car dans l'avenir, toutes proportions gardées, nous nous en remettrons de moins aux avantages que nous tirons des ressources naturelles.

Le président: Merci.

Monsieur Robertson.

M. Colin Robertson: Je tiens simplement à mettre en évidence un élément qu'a mentionné M. Wilson et que j'ai également évoqué durant mon exposé, à savoir l'importance des rencontres et des relations entre les parlementaires, les membres du Congrès et les membres du Congrès mexicain, de même que l'importance du travail que chaque personne peut faire et des relations que chaque personne peut établir en se rendant à Washington et à Mexico ou en participant aux activités du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis.

Je félicite M. Trottier de son travail au sein du groupe Canada-Mexique. C'est très important. Il est absolument crucial que nous établissions des relations du genre que celle que Michael Wilson avait nouée avec Bill Frenzel à l'époque où il occupait les fonctions de ministre responsable du commerce. Cela permet d'éliminer une bonne partie de la méfiance et de créer ces liens de confiance qui sont nécessaires au bon fonctionnement des choses. Voilà ce qui nous permettra d'être plus compétitifs.

M. Carlo Dade: J'aimerais souligner qu'il est important que nous établissions des relations allant au-delà des relations parlementaires. Cela dit, ces relations sont absolument cruciales. Nous devons nouer davantage de liens à l'échelle du Canada. Il s'agit donc d'un exercice pancanadien.

Le gouvernement peut montrer la voie à suivre, mais les entreprises de toutes les provinces du pays doivent vraiment faire leur part. Seuls les gouvernements du Québec et de l'Ontario font des missions au Mexique, et j'inviterais donc les premiers ministres de l'Ouest et des provinces membres du New West Partnership à commencer à se rendre là-bas.

Quant au PTP, je crois qu'il dicte la manière dont nous devons envisager l'avenir de l'Amérique du Nord. Je suis très troublé du fait que je ne sais ce que nous devons faire ni ce qui revêt le plus d'importance. Je ne pense pas que quiconque le sache. Le fait que nous soyons si près et que personne ne le sache et que personne n'y ait réfléchi m'inquiète.

Le président: Merci.

Messieurs, je vous remercie. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de venir ici.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>